



RAPPORT D'ACTIVITÉS --- 2023



PAYS
SAINT-FULGENT
LES ESSARTS

"Rayonnant par **nature** !"

BAZOGES-EN-PAILLERS • LES BROUZILS • CHAUCHÉ • CHAVAGNES-EN-PAILLERS
ESSARTS EN BOCAGELA COPECHAGNIÈRE LA MERLATIÈRE • L'OIE • LA RABATELIÈRE
SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE • SAINTE-FLORENCE • SAINT-FULGENT

Edito



Jacky Dallet

**PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS**

Jacky Dallet 



SOMMAIRE

- | PAGE 04 • PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 - | PAGE 12 • FINANCES
 - | PAGE 14 • PROJET DE TERRITOIRE
 - | PAGE 15 • DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT
 - | PAGE 24 • ATTRACTIVITÉ ET VIE LOCALE
 - | PAGE 35 • PETITE ENFANCE ET JEUNESSE
 - | PAGE 40 • TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT
 - | PAGE 46 • SOCIAL ET SANTÉ
- 



PRÉSENTATION

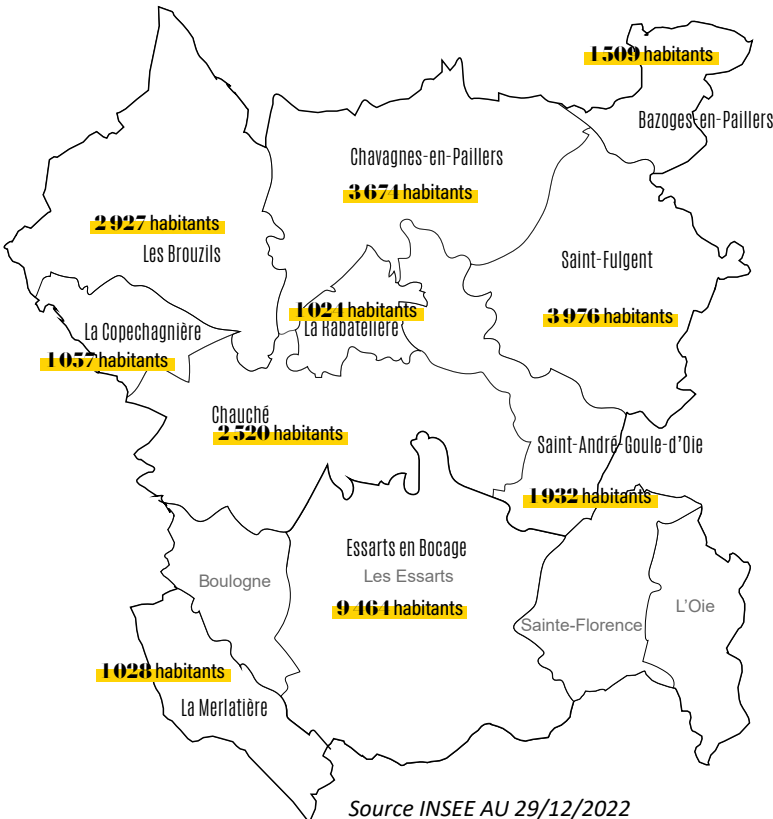
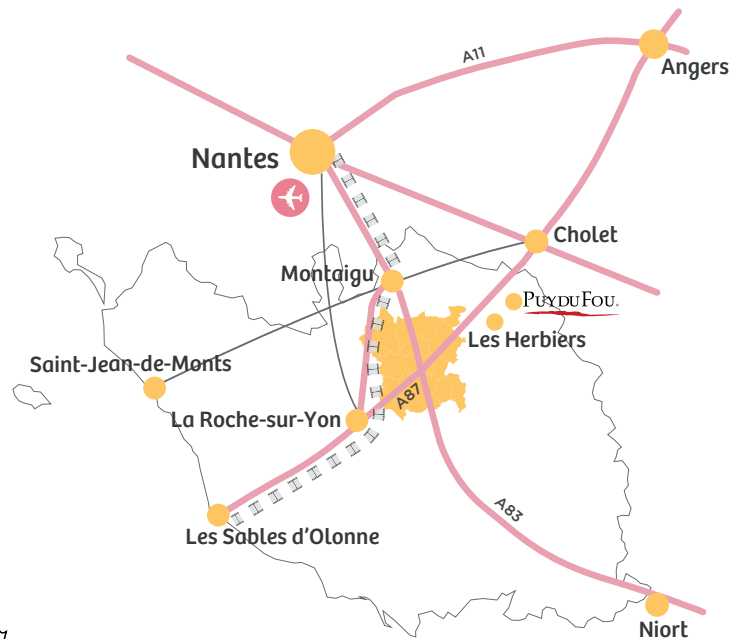
UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE PRIVILÉGIÉE

Situé au Nord-Est du département de la Vendée, au cœur du bocage vendéen, le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts bénéficie d'une position géographique stratégique.

Au centre d'un espace triangulaire défini par trois grands pôles d'activités que sont Nantes, Cholet et La Roche-sur-Yon, il dispose d'un réseau routier adapté :

- les départementales 137 et 160 : principales voies de desserte Nord-Sud, Est-Ouest,
- l'autoroute A83, reliant Nantes à Bordeaux,
- l'autoroute A87, reliant Essarts en Bocage à Angers, via Cholet.

Outre cette proximité des grandes villes par le réseau routier, le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts est proche de l'aéroport Nantes-Atlantique, du TGV Atlantique et du port autonome de Nantes - Saint Nazaire.



Source INSEE AU 29/12/2022

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts exerce les missions qui ne sont pas assurées par les communes, les syndicats, le département ou la région. Les 30 conseillers communautaires se mobilisent au quotidien pour répondre efficacement aux enjeux du moment et à venir, aux côtés des 10 communes.

Dans la continuité de ce qui a été entrepris, les élus souhaitent poursuivre le développement du territoire dans un esprit de confiance et de solidarité. En effet, la Communauté de communes est compétente dans de nombreux domaines (économie, gestion des déchets, culture...). Elle se doit d'apporter des services de qualité et de proximité à l'ensemble des habitants.

LES CHIFFRES

10 communes
325 km²

29 111
habitants

13 531
emplois
1 417
demandeurs d'emploi

1 837
établissements dont :
226 établissements industriels,
530 établissements artisanaux
312 exploitations agricoles

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau est chargé d'examiner les projets qui seront délibérés lors du conseil communautaire. Il est composé du Président et de 9 Vice-présidents, issus des Conseils municipaux des 10 communes membres. Le bureau est aussi un lieu de débat entre ses membres afin de définir les objectifs de l'action de la Communauté de communes.



Jacky DALLET

Président
Maire de
Saint-André-Goule-d'Oie



Eric SALAÜN

1^{er} Vice-président
Maire de
Chavagnes-en-Pailleurs



Jean-Luc GAUTRON

2^{ème} Vice-président
Maire de
Saint-Fulgent



Freddy RIFFAUD

3^{ème} Vice-président
Maire
d'Essarts en Bocage



Jean-François YOU

4^{ème} Vice-président
Maire de
Bazoges-en-Pailleurs



Christian MERLET

5^{ème} Vice-président
Maire de
Chauché



Emilie DUPREY

6^{ème} Vice-présidente
Maire des
Brouzils



Annie NICOLLEAU

7^{ème} Vice-présidente
Maire de
La Copechagnière



Philippe BÉLY

8^{ème} Vice-président
Maire de
La Merlatière



Jérôme CARVALHO

9^{ème} Vice-président
Maire de
La Rabatelière

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les conseillers communautaires siègent au sein du conseil communautaire. Chaque commune a un nombre défini de sièges en fonction de l'importance numérique de sa population. En 2023, les conseillers communautaires sont au nombre de 30. Le conseil communautaire vote les délibérations soumises à son approbation et le budget annuel.

Il décide des projets d'aménagement et de développement du territoire et fixe également les grandes orientations de l'action intercommunale.

Parmi ses principales attributions :

- l'élection du Président et des Vice-présidents,
- le vote du budget de la Communauté de communes,
- la création et la suppression des emplois intercommunaux,
- la création et l'organisation des services publics intercommunaux.

6

conseils
communautaires

8

bureaux
communautaires

196

délibérations

147

décisions

30

conseillers
communautaires

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2023

Bazoges-en-Pailiers

Jean-François YOU

Chauché

Christian MERLET

Myriam BARON

Alain BONNAUD

Chavagnes-en-Pailiers

Eric SALAÛN

Annie MICHAUD

Xavier BILLAUD

Stéphane VALIN

Essarts en Bocage

Freddy RIFFAUD

Nathalie BODET

Yannick MANDIN

Caroline BARRETEAU

Nicolas PINEAU

Fabienne BARBARIT

Emmanuel LOUINEAU

Cathy PIVETEAU-CANLORBE

Jean-Pierre MALLARD

Pierrette GILBERT

La Copechagnière

Annie NICOLLEAU

La Merlatière

Philippe BÉLY

La Rabatelière

Jérôme CARVALHO

Les Brouzils

Emilie DUPREY

Pascal CAILLÉ

Jacqueline BLAIN

Saint-André-Goule-d'Oie

Jacky DALLEY

Catherine SOULARD

Saint-Fulgent

Jean-Luc GAUTRON

Sophie MANDIN

Hugo FRANÇOIS

Marylène DRAPEAU



LES COMMISSIONS

Les commissions sont animées par un Vice-président ayant reçu délégation du Président.

Les commissions donnent un avis sur les sujets relevant de leurs compétences et participent à l'instruction des dossiers, en vue d'une présentation lors du Conseil communautaire.

Commissions - Conseils d'exploitation - Comité de pilotage	Vice-Présidents/Référents élus
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ▪ AGRICULTURE ▪ EMPLOI ▪ FORMATION	Éric SALAÛN
FINANCES	Jean-Luc GAUTRON
AMÉNAGEMENT ▪ URBANISME ▪ HABITAT	Jean-François YOU
DÉCHETS ▪ DÉVELOPPEMENT DURABLE ▪ INFRASTRUCTURES	Jérôme CARVALHO
BÂTIMENT ▪ ASSAINISSEMENT ▪ EAU POTABLE	Christian MERLET
CULTURE ▪ BIBLIOTHÈQUES ▪ COMMUNICATION	Annie NICOLLEAU
TOURISME ▪ POLITIQUE DU SPORT ▪ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	Philippe BÉLY
PETITE ENFANCE ▪ JEUNESSE ▪ AFFAIRES SOCIALES	Emilie DUPREY
CONSEIL D'EXPLOITATION ASSAINISSEMENT	Christian MERLET
CONSEIL D'EXPLOITATION DU CENTRE AQUATIQUE AQUA°BULLES	Philippe BÉLY
CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME	Philippe BÉLY

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme : PLUiH, PCAET, SCOT, guichet unique de l'habitat, instruction du droit des sols (sauf Essarts en Bocage)

SPORT

Piscines, salles de sports, terrains de football synthétique, subventions aux associations sportives

TOURISME

Office de tourisme, sentiers, pôle touristique, subventions aux associations touristiques, campings

ÉCONOMIE - FORMATION

Gestion des zones d'activités et des pépinières d'entreprises, Vendéopôle, Ecologie Industrielle et Territoriale

ENVIRONNEMENT

Déchets, SPANC, assainissement collectif, frelons asiatiques, bâtiments techniques, entretien et restauration des rivières

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

Crèche, Relais Petite Enfance, actions de prévention, transports scolaires, éducation routière, jeunesse

SANTÉ - SOCIAL

CIAS, santé, fonds aides aux jeunes, EHPAD, logements sociaux

CULTURE - COMMUNICATION

Bibliothèques, subventions aux associations culturelles, concours photo, éveil musical, expositions, magazines et journaux, divers supports, actions culturelles, éveil musical et danse

À NOTER...

La Communauté de communes n'agit que dans les domaines de compétences délégués par les communes. Les missions de la Communauté de communes s'orientent autour :

- du développement économique,
- de l'amélioration de la qualité de vie et de l'habitat sur le territoire,
- du maintien des services de proximité.

LES TEMPS FORTS 2023

Présentation du Projet de Territoire aux élus



Spectacle Suzanne par la Prévention Seniors



Conférence sur les troubles de neurodéveloppement



Janvier

Février

Mars

Ma Région virtuose :
Concert de l'Ensemble
Masques d'Olivier Fortin



Plantation d'arbres au siège
de La Boulangère à Essarts en
Bocage



Signature de la Convention
Territoriale Globale (CTG)
avec la CAF



10 ans de la crèche
A Petits Pas



Lancement d'un réseau pour
soutenir la parentalité



Signature de la convention
«Petites Villes de demain»



Un été musical et conté 2023



13^{ème} édition des
visites d'entreprises

Octobre

Avril

Juin

Juillet/août

Septembre

Lancement du plan mobilité



Réouverture du camping
Le Petit Bocage à Essarts
en Bocage



Forum des métiers organisé
à Chavagnes-en-Paillers

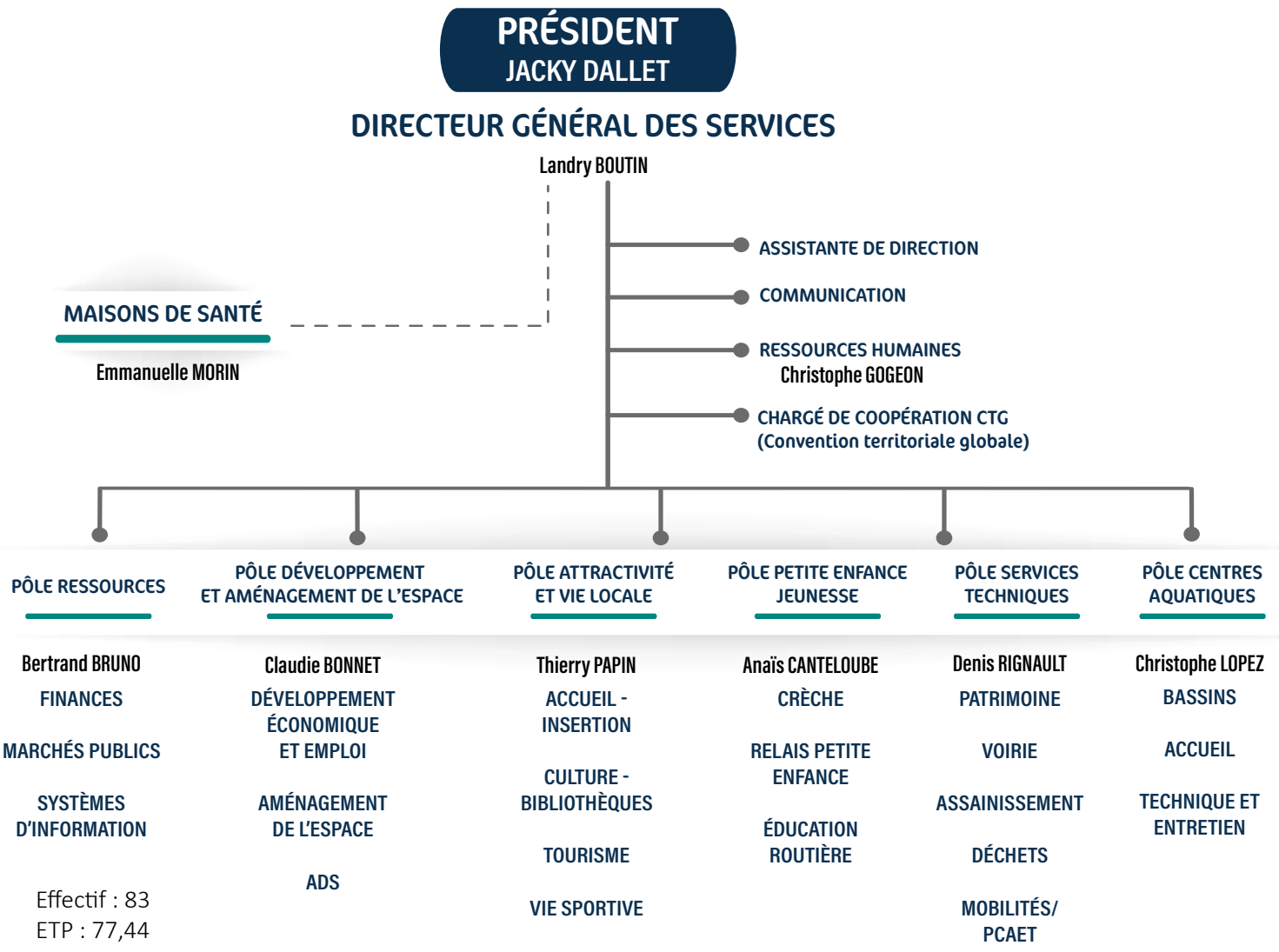


Inauguration de la station d'épuration
de Saint-André-Goule-d'Oie



RESSOURCES HUMAINES

ORGANISATION DES SERVICES EN 2023

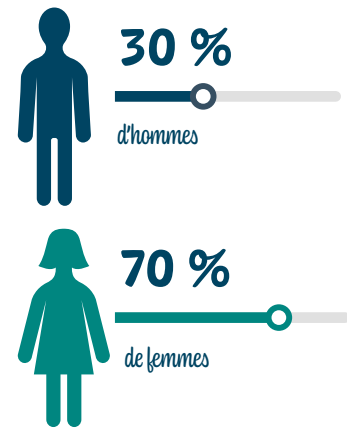
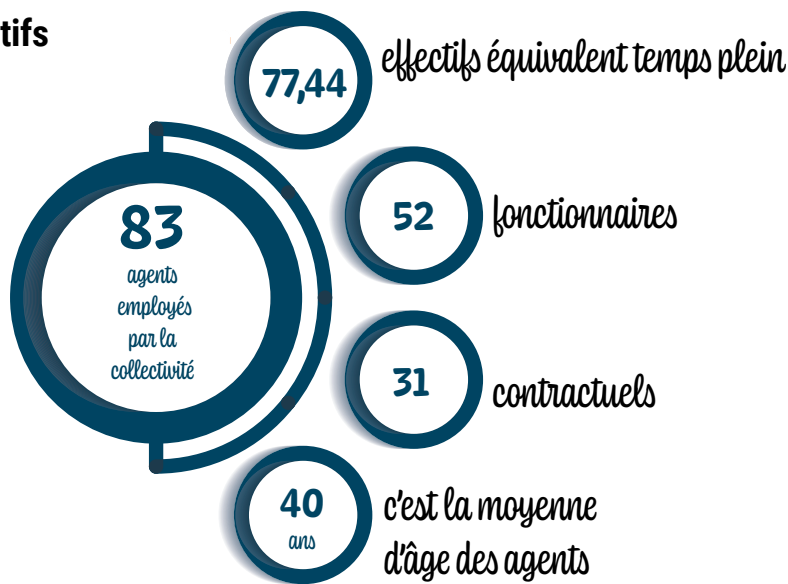


LES SERVICE EN CHIFFRES

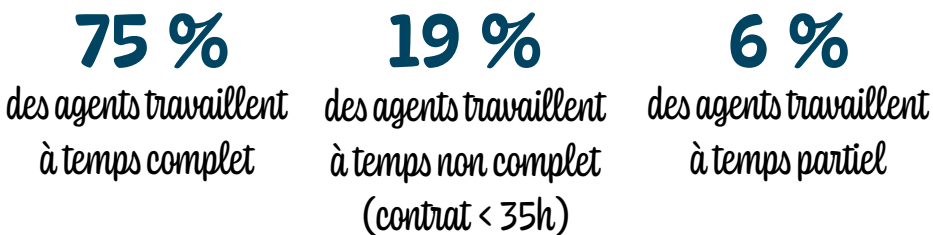
La répartition par catégorie hiérarchique



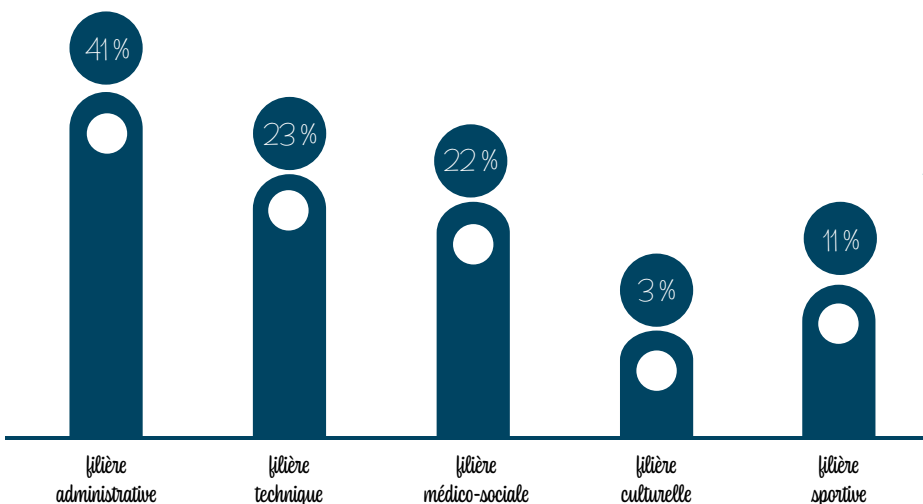
Les effectifs



Le temps de travail



La répartition par filières



La formation des agents



En 2023, **50 %** des agents ont suivi une formation d'au moins un jour.

LES TEMPS FORTS 2023

- Adoption du projet de territoire, permettant de renforcer les politiques économiques, d'aménagement du territoire, environnementales et de services à la population. Dans ce cadre, recrutement d'un chargé de mission «environnement, mobilités» afin de mettre en œuvre le plan mobilités décidé par les élus.
- Recrutement d'une chargée de mission «projet social», permettant une meilleure coordination des politiques sociales (petite enfance, jeunesse, personnes âgées, accès aux droits et handicap) au niveau du territoire.
- Recrutement d'un technicien «voirie» assurant un meilleur suivi des voiries intercommunales et apportant son expertise aux communes du territoire.
- Recrutement d'une chargée de communication
- Impulsion d'une démarche Qualité de Vie au Travail.

FINANCES

La Communauté de communes dispose d'un budget principal et de 10 budgets annexes.
Il s'agit d'une présentation consolidée de l'ensemble des budgets : fonctionnement et investissement.

➤ **73 045 307 €** de budget global

Présentation du budget des dépenses 2023 : 32 389 579 €
(principal et annexes)



24,5 %

SERVICES GÉNÉRAUX

Rémunération des agents et des élus, fonctions supports (direction, finances, RH, marchés publics, informatique et SIG), véhicules de services, siège social, matériels

7 936 164 €



18,35 %

ENVIRONNEMENT

Déchets, SPANC, assainissement collectif, frelons asiatiques, bâtiments techniques, entretien et restauration des rivières

5 943 230 €



19,19 %

ÉCONOMIE/FORMATION

Aménagement des zones d'activités, ateliers relais, commerces, Vendéopôles, acquisitions foncières, IVB, Mission Locale, L'Outil en Main

6 216 682 €



2,75 %

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme et aides à l'habitat, Pays du Bocage Vendéen, CAUE, Très Haut Débit, SDIS

890 522 €



1,68 %

TOURISME

Office de tourisme, sentiers, pôle touristique, subventions aux associations culturelles et touristiques, campings

542 757 €



2,35 %

PETITE ENFANCE/ JEUNESSE

Crèche, Relais Petite Enfance, actions de prévention, transport scolaire, éducation routière, jeunesse, coordination

761 535 €



3,11 %

SANTÉ - SOCIAL

CIAS, maisons de santés, transport solidaire, fond aides aux jeunes, EHPAD, logements sociaux

1 008 313 €



8,92 %

SPORT

Piscines, salles de sports, subventions aux associations sportives

2 887 814 €



17,54 %

REVERSEMENT AUX COMMUNES MEMBRES

5 680 333 €



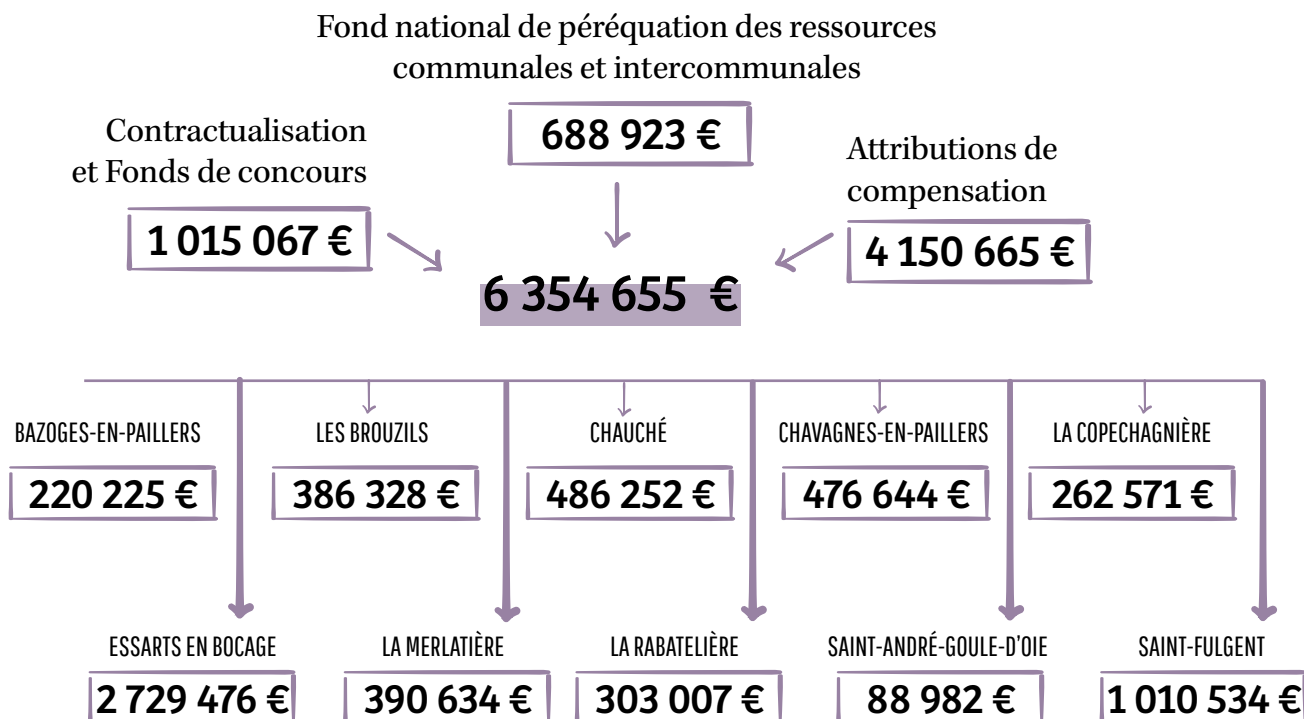
1,61 %

CULTURE/COMMUNICATION

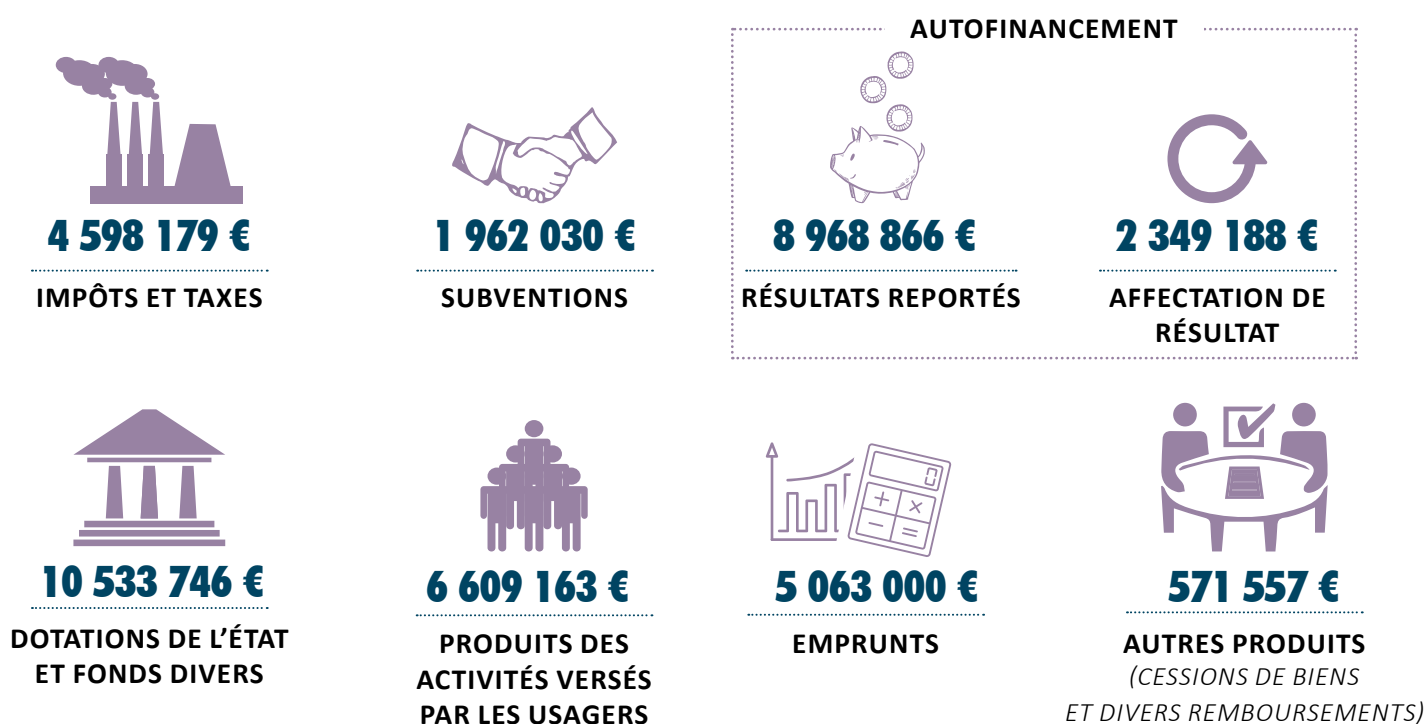
Bibliothèques, subventions aux associations culturelles, concours photo, éveil musical, expositions, bulletins, divers supports, actions culturelles

522 228 €

La Communauté de communes soutient les communes : montants versés en 2023



Présentation du budget des recettes 2023 : 40 655 729 € (principal et annexes)





PROJET DE TERRITOIRE

LE PROJET DE TERRITOIRE PRÉSENTÉ AUX ÉLUS

Le projet de territoire a été présenté aux élus et aux agents en février 2023. Il s'agit d'un projet global de développement et d'aménagement qui aborde les différents domaines d'intervention comme l'environnement, la santé, l'habitat, la mobilité, les services à la population, l'économie, l'agriculture, le tourisme...

Une des lignes directrices de ce projet est d'améliorer l'animation du territoire et de mettre en réseau les différentes actions conduites pour mieux les valoriser.

Aussi, les élus ont affirmé leur volonté de maintenir une action de proximité avec tous les habitants et les entreprises et de conserver une solidarité entre toutes les communes.

Pour cela, le projet s'organise autour de quatre ambitions :

- s'impliquer activement dans les enjeux climatiques,
- favoriser une offre de logements renouvelée et diversifiée,
- consolider notre tissu économique,
- apporter des services proches de la population.

De ces orientations sont nés 14 projets prioritaires qui seront mis en place au fil des mois et des années à venir.

Ces mesures concernent par exemple :

- La consolidation du rôle d'animateur des réseaux économiques pour accompagner les porteurs de projet et mener des actions d'animation en matière d'économie et d'emploi,
- La revitalisation des cœurs de bourg,
- Le développement d'une offre de logements pour les jeunes actifs, les familles, les seniors, dans une logique de parcours résidentiel,
- Le développement des mobilités douces (piéton, vélo),
- La transition énergétique par les économies d'énergie, la production d'énergies renouvelables,
- L'animation sportive et culturelle du territoire en s'appuyant sur les équipements existants,
- L'accompagnement des personnes dans l'accès aux droits.

Afin de mener à bien l'ensemble des projets, un budget a été alloué à cette démarche, afin de répondre aux ambitions du territoire.



DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT

ÉCONOMIE

DONNONS VIE À VOS PROJETS !

Le service développement économique constitue aujourd'hui le premier interlocuteur de proximité des entreprises du territoire. Il est un véritable relais vers les partenaires pour notamment l'étude de financements adaptés. Un accompagnement personnalisé est mis en place en fonction de la nature du projet.



1,22 HA

CÉDÉ POUR L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

(SCI MADAPYCH - Christian COUVERTURE - SCI 2H - SCI 3M - MJ Bâtiment - Garage CADOR - SCI MATHETO - SCI JULALY - l'Atelier des rêves - VILLENEUVE Claude - SCI l'Air du Verseau).



92 000 €

DE PRÊTS D'HONNEUR ACCORDÉS POUR 11 ENTREPRISES

(5 créations, 5 reprises, 1 croissance) qui ont permis de maintenir ou créer 43 emplois sur le territoire.



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La Communauté de communes s'est lancée depuis le début de l'année 2023, dans une démarche de stratégie économique afin de développer l'économie, l'emploi et l'attractivité du territoire et de répondre aux enjeux de demain.

Les objectifs de cette démarche sont multiples :

- Développer une vision économique globale, ambitieuse et transversale de la Communauté de communes ;
- Fixer les priorités d'aménagement et de développement économique pour conforter les dynamiques locales ;
- Positionner le territoire par rapport aux territoires limitrophes (La Roche-sur-Yon, Les Herbiers, Montaigu, métropole nantaise, ...) ;
- Identifier et hiérarchiser les actions économiques foncières / immobilières à mettre en œuvre et les services à développer ;
- Rationaliser et optimiser les moyens disponibles, notamment fonciers, pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires (Loi Climat et résilience – cadre du Zéro Artificialisation Nette) qui nous imposent de réduire notre consommation de foncier de 50% d'ici 2030, pour aboutir au Zéro Artificialisation Nette en 2050.

Le bureau d'études Metropolis a accompagné la collectivité dans cette démarche (diagnostic et de définition de la stratégie).

DIAGNOSTIC ET DÉFINITION DES ENJEUX

Un état des lieux a été réalisé afin de mettre en évidence les atouts, les faiblesses, les risques auxquels le territoire est exposé. Cette analyse s'est appuyée sur un recensement des attentes des entreprises du territoire : attractivité, cadre de vie, mobilité, foncier/immobilier, accompagnement...

131 entreprises ont répondu au questionnaire dont les résultats ont été présentés aux tables rondes économiques en avril 2023 où près de 40 entreprises ont exprimé leurs attentes et vision du développement économique du territoire.

DÉFINITION DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE À HORIZON 2035

Cette phase prospective a été un temps d'échanges et de débats avec les élus sur la définition des orientations sur les espaces dédiés à l'accueil des activités économiques et des actions à mettre en œuvre pour accompagner le développement des entreprises du territoire pour les 10 années à venir.

La démarche mise en place a été ambitieuse, participative et lucide face aux enjeux de densification et de sobriété.



GUICHET UNIQUE À L'ATTENTION DES ENTREPRISES

La Communauté de communes accompagne les personnes qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise.

Le service économique se positionne comme facilitateur pour les entreprises pour leur proposer :

- Ecoute, information, conseil
- Mise en réseau avec les acteurs économiques et les partenaires
- Information sur les aides économiques, les dispositifs d'accompagnement et les acteurs partenaires.

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES PROJETS

La Communauté de communes intervient en cofinancement des projets pouvant bénéficier de financements régionaux ou européens.

La Communauté de communes s'est également associée au Conseil départemental pour débloquer des fonds, suite à la crise sanitaire (Fonds de Soutien pour la Relance Economique).

Les bénéficiaires en 2023 :

- LES RÉPARABLES
- RCC ÉLECTRONIQUE
- WHO IS JACK

RENFORCEMENT DU RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

Le service économique en partenariat avec le Club d'entreprise du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts a renforcé son rôle d'animateur économique territorial en proposant 5 rencontres économiques.

Celles-ci avaient pour objectifs de :

- Traiter de thématiques communes à enjeux forts
- Faire la promotion des experts publics et/ou locaux
- Rapprocher des entreprises de toutes tailles et de toutes activités pour leur permettre d'échanger entre pairs

Le covoiturage, tout le monde y gagne !	KAROS	18
Gestion des espaces verts de mon entreprise, comment agir ?	CPIE Louis Vuitton	6
Difficultés de recrutement, votre meilleur atout c'est vous !	Apec	16
Sécurité, cybersécurité et lutte contre la fraude financière	Gendarmerie de Vendée	31
Vos déchets, une matière première pour vos voisins.	Adecc	19



5 RDV & CO

ONT PERMIS DE RÉUNIR
90 PERSONNES

27 ET 28 AVRIL 2023, 2^{ÈME} ÉDITION DE LA «JOURNÉE ENTREPRENDRE EN VENDÉE» À LA FABRIK3.0 À ESSARTS EN BOGAGE

Dédiée aux entrepreneurs, créateurs ou repreneurs d'entreprises, ou chefs d'entreprises, cette journée organisée par l'espace de coworking La Fabrick 3.0 fut l'occasion pour eux de rencontrer des professionnels de l'accompagnement en création, reprise ou développement d'entreprises.

20 exposants étaient répartis sur 3 pôles :

- *Pôle Accompagnement*
- *Pôle Communication*
- *Pôle Comptabilité / finances*

Tout au long de la journée, ils ont pu également participer à des conférences gratuites.

PARTICIPATION À LA 5^{ÈME} ÉDITION DU FORUM DES MÉTIERS DESTINÉE AUX COLLÉGIENS



Lundi 9 octobre, les associations «Saint-Fulgent - Les Essarts Entreprises» et «Essarticom» en partenariat avec les établissements scolaires du territoire organisaient la 5^{ème} édition du Forum des Métiers, au sein du nouvel équipement sportif intercommunal HIS&O de Chavagnes-en-Paillers.

Au total, 390 élèves de 3^{ème} et 4^{ème} et 92 professionnels répartis en 50 pôles «métiers» se sont rencontrés pour découvrir et échanger sur les métiers, une étape essentielle pour construire un projet professionnel et faciliter la recherche du stage de 3^{ème}. Chaque moment partagé avec les intervenants a contribué à élargir les horizons professionnels de nos futurs talents.

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS 2023 : BILAN

- **Newsletter économie circulaire** qui mettait en lumière les entreprises de notre territoire : La Fabrik'3.0 / RCC électronique / VAL'R / Les réparables / Ouest Palettes 85
- **Collecte mutualisée de palettes** en partenariat avec Ouest Palettes 85 qui a permis de récolter gratuitement 436 palettes auprès de 11 entreprises. Cette collecte a été transformée en un don de 423 € pour les deux associations du territoire L'Outil en Main d'Essarts en Bocage et L'Outil en Main de Chauché.
- **Collecte mutualisée de cheveux** en partenariat avec les Eco-Défi de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. 64 kg de cheveux ont été collectés grâce à l'apport de 13 salons du territoire. Les cheveux ont été livrés à Capillum et ont permis de réaliser 256 m² de tapis de paillage.
- **RDV&CO « Vos déchets, une matière première pour vos voisins. On a tous à y gagner ! »** 19 entreprises ont participé à cet atelier animé par l'Adecc et accueilli au sein de l'entreprise Les Réparables.



Au total ce sont **55 entreprises et partenaires** qui se sont mobilisés lors de cette semaine thématiques.



LANCEMENT D'UNE PLATEFORME DE COVOITURAGE KAROS

Chiffres 2023 à l'échelle du territoire

- INSCRITS : 2 209 soit 7,7 % de la population
- TRAJETS RÉALISÉS : 32 984 kms
- CO2 ÉCONOMISÉS : 48 tonnes
- NOMBRE D'ENTREPRISES ADHÉRENTES : 19

PETITES VILLES DE DEMAIN

LES PROJETS

Le soutien en ingénierie initié en 2021 auprès des communes s'est poursuivi en 2023 avec notamment :



Sur **Saint-Fulgent** :

- Le lancement d'une étude urbaine stratégique et patrimoniale de redynamisation de centres-bourgs et de faisabilité urbaine et architecturale pour les îlots des Arcades, de la place du Champs de Foire et la rue nationale.



Proposition d'aménagement - Agence Blanchard Tétaud Blanchet / Zephyr Paysages / A2i infra©

- Le suivi du projet pour la requalification d'un ensemble immobilier, au 80 rue Nationale, suite à l'appel à projet.
- La poursuite du projet de réhabilitation du site de la ferme du Plessis-Richard en pôle associatif et culturel.



Agence AA / Michel Joyaux / Architectes©

Sur **Chavagnes-en-Paillers** :

- La création du Square du Mexique : îlot de fraîcheur au cœur du centre-bourg de Chavagnes-en-Paillers.



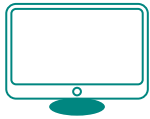
Square du Mexique - îlot de fraîcheur

- Le suivi du projet «Quartier Espace des Jardins» comportant notamment l'opération d'habitat inclusif Séniors-Handicaps.
- L'actualisation et la poursuite de l'étude de reconfiguration de l'îlot Ceppe.



Requalification urbaine de l'îlot / Atelier Site et projet©

SIG (SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE)



31 220

CONNEXIONS



224

UTILISATEURS



784

JEUX DE
DONNÉES



10 642

CONNEXIONS
GRAND PUBLIC

LES TEMPS FORTS 2023

- **Présentation du SIG à la Communauté de communes du Pays de Chantonay**

Les élus et techniciens de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, qui ne disposent pas de service SIG, sont venu découvrir le service afin de se familiariser avec nos missions et notre organisation.

Cette rencontre avait pour objectif de leur faire découvrir des outils et les méthodes que nous utilisons pour aider à la décision et accompagner les services communautaires et communaux.

Nous avons notamment présenté des outils d'aide à la décision appliqués à l'assainissement, avec l'expertise de Fabien Jallier, et aux Zones d'Activités Économiques, sous la conduite de Claudie Bonnet.

- **Création d'un Poste de Technicien SIG en 2023**

L'année 2023 a été marquée par la création d'un poste de Technicien SIG.

Bastien Rouzeau, qui a rejoint notre équipe en août en provenance de la Communauté de communes Grand Littoral, connaissait déjà notre structure puisqu'il y avait effectué un stage lors de sa licence.

- **Conformité avec la Loi Climat & Résilience en 2023**

En 2023, afin de se conformer à la loi Climat & Résilience, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) doivent produire un inventaire de leurs zones d'activités économiques. Disposant déjà d'un outil interne doté de tableaux de bord, nous avons profité de cette occasion pour mettre à jour certaines données en collaboration avec le service économique.

Pour rappel, notre outil permet :

- d'avoir une vision complète de l'état du foncier, incluant les surfaces et les propriétaires de chaque unité ;
- d'identifier les occupants de chaque zone ;
- de connaître le taux de vacance de chaque zone ;
- d'identifier les capacités de densification.

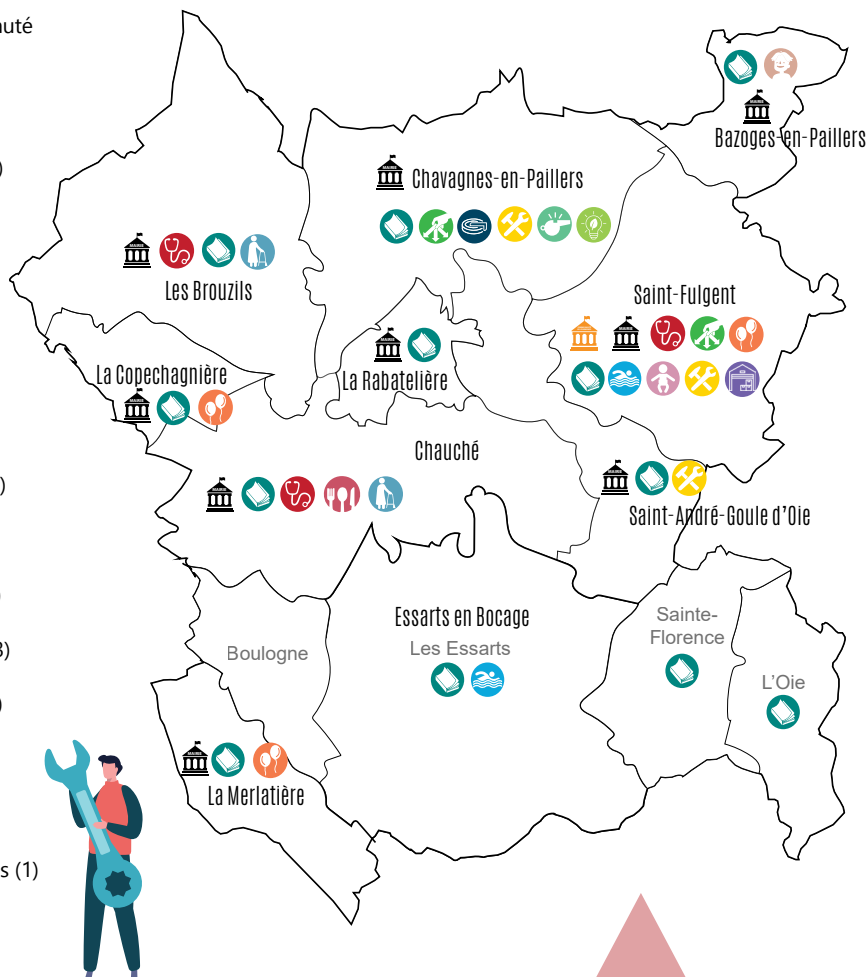
Ces fonctionnalités facilitent une gestion efficace et une planification stratégique des zones d'activités économiques.



INFORMATIQUE

LES 44 SITES SUIVIS PAR LE SERVICE INFORMATIQUE

-  Siège de la Communauté de communes (1)
-  Mairies (9)
-  Cabinets médicaux (3)
-  Déchèteries (2)
-  Médiathèques (12)
-  Piscines (2)
-  Foyer des jeunes (1)
-  Crèche (1)
-  Station d'épuration (1)
-  EHPAD (2)
-  Salles polyvalentes (3)
-  Services techniques (3)
-  Restaurant scolaire (1)
-  Salle de sports (1)
-  Ateliers intercos (1)
-  Pépinière d'entreprises (1)



1 200

TICKETS D'ASSISTANCE



310

UTILISATEURS



44

SITES



200

ORDINATEURS



29

SERVEURS VIRTUELS

LES TEMPS FORTS 2023

- Une vingtaine de sites distants raccordés en fibre optique raccords fibres
- Développement de la supervision informatique (monitoring des équipements stratégiques à travers plus de 600 sondes)
- Renouvellement des photocopieurs et mise en place d'une solution de contrôle et de gestion des impressions (Percut)
- Stabilisation et sécurisation de l'infrastructure informatique effectuée au cours de l'année :
 - Mise en place d'un lien fibre professionnelle prenant automatiquement le relais en cas de défaillance du lien principal
 - Segmentation du réseau permettant d'isoler les réseaux sensibles
 - Campagne de Phishing pour sensibiliser les utilisateurs aux mails frauduleux
- Projet d'uniformisation des alarmes anti-intrusion avec mise en œuvre au centre aquatique Aqua°Bulles
- Mise en place du portail famille « Noé » à destination des usagers de la crèche
- Mutualisation de sites distants :
 - Ateliers intercommunaux à Saint-Fulgent
 - Salle des Camélias à Saint-Fulgent
 - Pépinière de la Promenade à Chavagnes-en-Paillers
 - Médiathèque de La Copechagnière



URBANISME



Le volume de dossiers présentés au service mutualisé de la Communauté de communes, en 2023, reste à un niveau constant par rapport à celui de l'année précédente, soit **1 800 dossiers contre 1 879 en 2022**. Cette dynamique se distingue de la tendance nationale, en baisse de 23,7 %. Un recul du nombre de nouveaux logements accordés est néanmoins perceptible (-23 % contre -29 % sur le plan national entre 2023 et 2022).

L'année 2022 avait marqué un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme, avec le déploiement de la dématérialisation et la mise en place d'une plateforme en ligne sur laquelle les usagers peuvent désormais déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme.

En 2023, plus de la moitié des dossiers a été déposée, via la plateforme de saisine par voie électronique en ligne, par les usagers (particuliers, professionnels, notaires).



57

**RENDEZ-VOUS POUR
LES AUTORISATIONS
D'URBANISME**



1 800

**AUTORISATIONS
DÉLIVRÉES**



2 201

APPELS TRAITÉS



1 009

**DOSSIERS RECUS PAR
VOIE ÉLECTRONIQUE**



8 572 m²

**DE SURFACE PLANCHER
ACCORDÉE EN ZONES
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

(+258 % PAR RAPPORT À 2022)



72

**NOUVEAUX
LOGEMENTS
AUTORISÉS**

PERSPECTIVES POUR 2024

- Dématérialisation du processus d'instruction : poursuite du déploiement et mise en place d'un parafeur électronique accessible depuis le logiciel métier
- Dans le prolongement de ses missions d'instruction, la poursuite par le service de ses missions de conseil et d'accompagnement des communes, en amont des projets, comme au cours de l'instruction

HABITAT

Le guichet unique de l'Habitat animé par l'association Hatéis Habitat permet aux usagers de bénéficier d'un accompagnement gratuit et neutre pour toute démarche liée aux travaux de rénovation (aide technique, administrative et financière).

Ainsi, propriétaires occupants comme propriétaires bailleurs peuvent recevoir des conseils personnalisés en fonction des travaux à réaliser et de leur situation personnelle. Ils peuvent aussi être aidés pour l'obtention de subventions de la Communauté de communes, mais également celles proposées par l'État, la Région, le Département, sur les thématiques suivantes :

- Soutenir l'amélioration et les travaux de rénovation des logements locatifs
- Accompagner l'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement
- Réhabiliter l'habitat indigne ou très dégradé et permettre la remise aux normes des dispositifs d'assainissement individuel
- Encourager la rénovation des façades
- Aider les propriétaires dans l'amélioration énergétique et la rénovation thermique de leur logement

Ce guichet unique représente un fort investissement de la Communauté de communes avec, pour l'année 2023, un budget fléché par la collectivité de 268 000 € dédié à l'ensemble des aides, dont 100 000 € dédiés au financement de l'animation.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Communauté de communes propose un accompagnement complémentaire dédié à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture de son logement, pour les porteurs de projet qui souhaiteraient être conseillés sur l'investissement et la rentabilité d'une telle installation chez eux. Cette animation est adossée aux autres conseils prodigués dans le cadre du guichet de l'habitat (rénovation énergétique notamment).

Coût de l'animation photovoltaïque en 2023 : 6 610 € HT



RÉNOVATION DES LOGEMENTS LOCATIFS :

▶▶ 11 primes pour un montant de 16 500 €

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE :

▶▶ 119 primes pour un montant de 57 250 €

ADAPTATION DES LOGEMENTS AU HANDICAP OU À LA VIEILLESSE :

▶▶ 16 primes pour un montant de 15 769 €

CONSTRUCTION NEUVE ACCESSIBLE, ADAPTÉE AU HANDICAP OU À LA VIEILLESSE :

▶▶ 2 primes pour un montant de 4 000 €

RÉNOVATION DES FAÇADES :

▶▶ 59 primes pour un montant de 62 781 €

MISE AUX NORMES DES ASSAINISSEMENTS AUTONOMES :

▶▶ 44 primes pour un montant de 35 200 €

LES TEMPS FORTS 2023

- Réunion d'information sur la rénovation énergétique et les panneaux photovoltaïques en mars



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

PROCÉDURES DIVERSES

La Communauté de communes a engagé, par délibération du conseil communautaire du 17 mars 2022, une procédure de révision allégée du document d'urbanisme dite « à objet unique ». **La procédure de révision allégée n°1** visant à créer un secteur au sein de la zone agricole (zonage spécifique AE (Agricole-Economique)). Celui-ci se trouve sur la commune de La Merlatière, au lieu-dit Landivisiau, et concerne un projet de la société Valdéfis, qui souhaite installer un nouvel espace de stockage et de vente de matériaux (bois déchiqueté, paillage naturel, recyclage des souches, compostage des bio-déchets alimentaires...).

La procédure a été approuvée au conseil communautaire du 11 mai 2023, après un avis favorable émis par la Commission Départementale des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, ainsi qu'un avis favorable avec recommandation du commissaire-enquêteur (l'enquête publique n'ayant donné lieu à aucune remarque de la population).

.....

La procédure de modification n°2 a été engagée par le président, par arrêté du 28 juin 2023. Cette deuxième procédure de modification du PLUiH est venue corriger, modifier, supprimer ou ajouter des éléments dans les thématiques suivantes :

- Erreurs matérielles transversales portant sur des approximations cartographiques ou des oublis et erreurs mineures de repérage et de report (zonage, repérages divers liés au patrimoine bâti, paysager ou environnemental, emplacements réservés, contenu ou dessin des orientations d'aménagement et de programmation sectorielles)
- Modifications de zonage à la marge, hors erreurs matérielles
- Modification des éléments repérés au titre des changements de destination, hors erreurs matérielles
- Modification des éléments repérés au titre du patrimoine bâti, paysager ou environnemental, hors erreurs matérielles
- Modification de prescriptions diverses, hors erreurs matérielles (emplacements réservés et linéaires commerciaux)
- Modification des Orientations d'Aménagements et de Programmation

- Modification du règlement écrit (contenu de la zone U, de la zone UE et de la zone AE, ainsi que sur la thématique du photovoltaïque/solaire. De nouvelles définitions sont ajoutées dans le lexique)

L'enquête publique, qui a eu lieu du 25 octobre au 18 novembre 2023 a donné lieu à 27 observations déposées dans les registres en commune, dont certaines ayant occasionné une complétude du dossier de modification.

La procédure a été approuvée au conseil communautaire du 28 décembre 2023, après un avis favorable avec recommandation du commissaire-enquêteur.

BILAN À MI-PARCOURS

Dans le cadre des obligations réglementaires fixées par le Code de la Construction et de l'Habitation, toute intercommunalité ayant établi un Programme Local de l'Habitat se doit, dans les trois années suivant sa mise en œuvre, d'établir un premier bilan à mi-parcours. La Communauté de communes a ainsi approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) le 19/12/2019. En application de l'article précité, un bilan évaluant la politique de l'habitat menée par l'EPCI depuis trois années a donc été réalisé.

Ce bilan a ainsi permis de :

- Mettre à jour les données relevant du volet démographique : l'évolution, la structure et le niveau de vie de la population intercommunale ;
- Mettre à jour les données relevant du volet logement : la typologie du parc de logements, la construction neuve, les marchés immobiliers et fonciers, le parc locatif privé, le parc locatif social et l'accession sociale ;
- Mettre à jour les données relevant du volet foncier ;
- Evaluer la mise en œuvre des actions fléchées au Programme d'Orientations et d'Actions (POA), annexé au PLUiH.

Celui-ci a été présenté au conseil communautaire du 23 mars 2023 et a reçu un avis favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement le 27 novembre 2023, avec les recommandations suivantes :

- Consolider les dispositifs de gouvernance, de partenariats et d'animation du PLH ;
- Veiller à diversifier la typologie des logements locatifs sociaux afin qu'ils correspondent aux besoins des ménages ;
- Poursuivre les actions en faveur des populations spécifiques (jeunes, personnes âgées, et/ou handicapées, gens du voyage, primo-accédants).

ATTRACTIVITÉ ET VIE LOCALE (catégories A.B.C.)

FRANCE SERVICES

France Services est un dispositif général de l'État mis en place sur l'ensemble du territoire national.

Ce guichet unique centralise, pour les usagers, de nombreuses démarches administratives. Deux agents



France services accueillent et accompagnent les usagers pour toutes leurs démarches administratives du quotidien (santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique). Ils

permettent le lien avec les administrations et les organismes publics comme : la Direction des Finances Publiques, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, La Poste, Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, la MSA, la CARSAT.



En fonction des besoins de chacun, l'accueil peut se faire sur plusieurs niveaux, de la mise à disposition d'un ordinateur à l'accompagnement personnalisé pour effectuer une démarche en ligne.

FACE, LA FONDATION POUR L'INCLUSION

FACE Vendée, avec son expertise dans l'accompagnement social, a manifesté son intérêt pour participer à la gestion de France Services au sein de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts. Ceci correspondant à la vocation de FACE Vendée, qui est de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté.

Un bilan chiffré des publics accueillis a été effectué après une année complète d'activité :



3 475

DEMANDES
dont 392
d'informations
générales



256

**ACCÈS À UN
ORDINATEUR EN
LIBRE-SERVICE**



1 609

**ACCOMPAGNEMENTS
INDIVIDUELS**



4

ATELIERS



1 078

**RDV
PARTENAIRES**



14,8

**ACCOMPAGNEMENTS
PAR JOUR**

PERMANENCES

Plusieurs bureaux sont mis à disposition de partenaires institutionnels ou associatifs, afin d'assurer des permanences régulières au service des usagers.

	<p>MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE Conseil et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans le domaine de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement...</p>
	<p>HATEIS HABITAT Toutes les aides pour les travaux de votre habitat</p>
	<p>C.A.F. – Centre d'Économie Social et Familial Conseil et accompagnement des familles et des associations dans la vie quotidienne.</p>
	<p>CARSAT (Permanences sociales) Accès aux soins des personnes en situation précaire, préservation de l'autonomie et accompagnement de la sortie d'hospitalisation, prévention de la désinsertion professionnelle...</p>
	<p>RÉEL Permanence de l'association intermédiaire d'insertion, de services aux demandeurs d'emploi : accueil, orientation, accompagnement individuel, mise en situation de travail...</p>
	<p>CIDFF L'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes, l'emploi et création d'activité, la vie familiale et la parentalité, la santé, l'éducation et la citoyenneté.</p>
	<p>CONCILIATEUR DE JUSTICE La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.</p>
	<p>AREAMS Dispositif d'informations, de conseils et d'orientation sur toute question budgétaire et financière. Le Point Conseil Budget est un service d'aide dans la compréhension et la gestion du budget, gratuit et ouvert à tous.</p>
	<p>FRANCE SERVICES Dispositif d'accompagnement des usagers dans leur démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique. En fonction des besoins de chacun, l'accueil peut se faire sur plusieurs niveaux, de la mise à disposition d'un ordinateur à l'accompagnement personnalisé pour effectuer une démarche en ligne.</p>
	<p>FINANCES PUBLIQUES Des conseils liés aux finances publiques. Les demandes peuvent concerner : l'impôt (déclaration ou paiement des impôts, prélèvement à la source...), le paiement de factures locales (cantines, crèches, eau...)...</p>

OFFICE DE TOURISME



L'OFFRE TOURISTIQUE

En 2023, l'Office de tourisme a enregistré quatre déclarations de meublés de tourisme et une déclaration en chambre d'hôtes supplémentaires.

Cette année, ces hébergements touristiques déclarés sont des hébergements de petites capacités d'accueil, contrairement à l'an dernier (3 gîtes de grande capacité déclarés). Ils constituent un complément de revenus pour les propriétaires avec des hébergements loués via les opérateurs numériques.

Ainsi, au 31 décembre 2023, l'offre en hébergements touristiques sur le Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts comprend :

- 53 chambres d'hôtes (soit 19 maisons d'hôtes),
- 41 gîtes, dont 5 gîtes de grande capacité,
- 2 campings,
- 3 aires d'accueil camping-cars,
- 2 hébergements de groupes et
- 4 hôtels.

Cela représente 71 hébergements touristiques, sur l'ensemble du territoire.

LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

La taxe de séjour déclarée en 2023 s'élevait à 52 396 € à la date du 19 février 2024, ce qui représente approximativement 64 117 nuitées touristiques marchandes. La répartition est la suivante :

- Le total déclaré par les hébergeurs du territoire s'élève à 37 670 € pour 53 203 nuitées enregistrées, soit 4 061 € supplémentaires par rapport à 2022,

- Le total déclaré par les plateformes de commercialisation (Airbnb, Booking, Homeaway, Le Bon Coin...) s'élève à 14 726 € pour 10 914 nuitées enregistrées, soit 995 € supplémentaires par rapport à 2022.

En 2022, nous avons enregistré une augmentation significative de 15 069 €, due en partie à une hausse des versements des opérateurs numériques, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de lits marchands.

En 2023, l'augmentation est de 5 056 € par rapport à 2022.



CHAMBRES
D'HÔTES



MEUBLÉS DE
TOURISME



HÔTELS



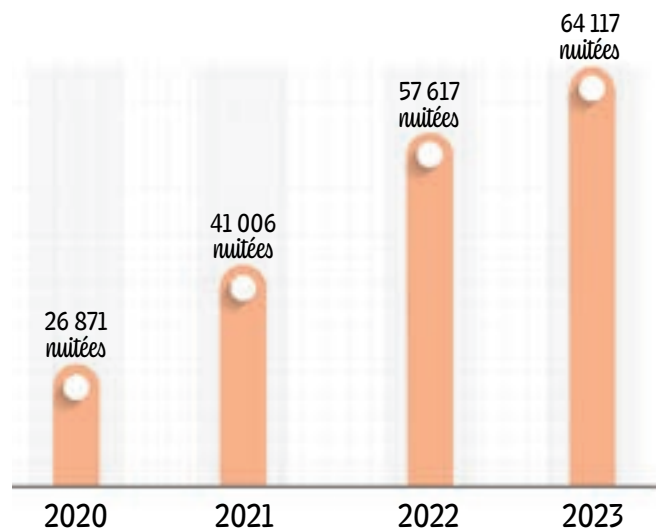
CAMPINGS



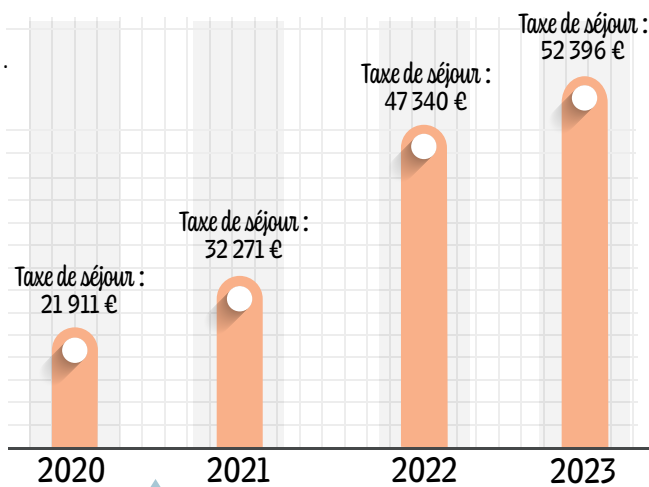
HÉBERGEMENTS
DE GROUPE



AIRES D'ACCUEIL
CAMPING-CARS



En termes de fréquentation, Le Puy du Fou a enregistré une année record et la capacité d'accueil des hébergements de groupes, de plus en plus nombreux sur le territoire, ont boosté le montant perçu.



LES TEMPS FORTS 2023

- 15 février : 5^{ème} rencontre des baliseurs du territoire
- 30 mars : Rencontres du Tourisme au Cabaret La Belle Entrée
- Du 5 au 9 juin : Semaine « Je visite Vendée Bocage »
- 7 juin : Lancement de la saison touristique au Camping Le Petit Bocage
- 22 et 23 juin : Tournage Web Série Vendée Vélo Tour
- Du 18 juillet au 22 août : Programmation estivale « Un été musical et conté »
- Du 23 au 27 octobre : Opération « Visitez nos entreprises »

ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Valorisation des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire

• 5^{ème} rencontre des baliseurs référents

Le 15 février 2023 s'est déroulée la 5^{ème} rencontre des baliseurs référents du territoire. Ce fut l'occasion de leur présenter les aménagements réalisés pour l'amélioration du cheminement des sentiers, notamment l'installation des nouveaux panneaux de départ.

Pour rappel, depuis 2018, le groupe de bénévoles se mobilise en lien avec le service tourisme, pour la valorisation des sentiers. Plusieurs nouveaux signalements d'amélioration ou d'aménagement ont par ailleurs été pris en compte lors de cette rencontre.

Enfin, ce fut aussi l'occasion de remercier les baliseurs pour leur investissement, en leur offrant un coffret de l'Épicerie Fine « La Fine Essartaise ».

• Statistiques des fiches randonnées

En 2023, sur la plateforme Cirkwi, on enregistre 10 822 consultations soit 2 508 consultations supplémentaires par rapport à l'an dernier, 959 téléchargements et 1 369 impressions PDF.

Les mois de février, mai, juillet et août ont comptabilisé le plus de consultations. Depuis 4 ans, le top 3 des consultations ne varie pas :

- **en 1**, le Sentier de la Bultière à Chavagnes-en-Paillers, avec 2008 consultations sur l'année 2023,
- **en 2**, le Sentier de la Salette à La Rabatelière, avec 1 424 consultations,
- **en 3**, le Sentier de l'Herbergement à Sainte-Florence, avec 783 consultations.



Web Série Vendée Vélo Tour

Nouvel itinéraire cyclable de 700 km inauguré en 2023, le «Vendée VéloTour» permet de parcourir la Vendée au travers de 20 étapes. 2 d'entre elles traversent le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts. Dans le cadre de la Web Série organisée par «En Vendée», l'Office de tourisme a participé aux 2 jours de tournage qui ont eu lieu sur les tronçons du territoire, les 22 et 23 juin.



Montaigu – La Rabatelière (27,6 km), à découvrir le long du parcours :

- La Maison de la Rivière sur Terres de Montaigu à Saint-Georges-de-Montaigu
- Le Sanctuaire de la Salette à La Rabatelière

La Rabatelière – Saint Etienne du Bois (42,3 km), à découvrir le long du parcours :

- Le Moulin de Bel Air à La Rabatelière
- Le Refuge de Grasla
- Le Logis de La Chabotterie
- L’Historial de la Vendée

Troisième édition de la programmation estivale, du 18 juillet au 22 août

Le public a été, une nouvelle fois, au rendez-vous pour la 3^{ème} édition de la programmation estivale. Les 4 soirées contées ont rassemblé 307 spectateurs au total (350 spectateurs pour 5 soirées en 2022). La jauge de chaque soirée est en moyenne de 70 personnes. Ce sont des soirées où le public se sent privilégié.



Un bilan satisfaisant, également, pour les concerts de l’Oiselière avec plus de 1 800 spectateurs venus assister à l’un des concerts proposés. Record de fréquentation pour Les Copains des Bois, plus de 600 personnes présentes estimées. Pour des raisons de sécurité, des pistes d’amélioration du cheminement du champ jusqu’à la halle, lieu des concerts, sont à étudier pour l’an prochain, afin d’éviter tout accident. La dernière soirée au camping Le Petit Bocage à Essarts en Bocage, a réuni environ 130 personnes.

Cette année, un sondage a été mené auprès du public :

- 27 % des personnes interrogées ont connu l’évènement par le flyer et 21 % par le magazine de la Communauté de communes,
- 39 % d’entre elles venaient pour la première fois,
- 47 % étaient déjà venus occasionnellement, selon leur disponibilité et le style musical,
- 57 % des personnes interrogées avaient plus de 50 ans ; ce sont aussi généralement les premières personnes arrivées aux concerts.

Retour sur l’opération « Visitez nos entreprises »

La 14^{ème} édition de l’Opération « Visitez nos entreprises » a eu lieu du 23 au 27 octobre. 17 entreprises ont répondu présentes pour participer à l’évènement, dont 6 nouvelles : Baubry à Bazoges-en-Paillers, Le Domaine de l’Oiselière à Chauché, Guérin Bâtiments à Saint-André-Goule-d’Oie, HR GO à Essarts en Bocage, Jean Routhiau à Saint-Fulgent, Les Réparables à Essarts en Bocage.



- Les Réparables (réparation textile) à Essarts en Bocage.

En parallèle, quatre entreprises ont participé également, aux visites d’entreprises régionales, du 26 au 28 octobre : HR GO, IDEM85, Les Réparables et Petiot. La Communauté de communes s’est fait le relais de cette opération.

La conférence de presse s’est tenue le 2 octobre, à l’entreprise SAFE, Sécurité Accompagnement Formation Extinct’feu, à Essarts en Bocage.

L’édition 2023 comptabilise 337 visiteurs au total sur la semaine, répartis sur 30 créneaux de visites. Comme les éditions précédentes, à la demande des entreprises, des places ont été spécialement réservées pour les jeunes et les demandeurs d’emploi. 32 personnes ont pu bénéficier de cette initiative.

Web série « Ami Chemin »

Dans le cadre du projet de territoire, les élus ont souhaité mettre en œuvre un projet original, sous la forme d’une web série, visant à promouvoir le territoire et ainsi favoriser le tourisme local. L’objectif est de créer une identité locale forte et de développer un sentiment d’appartenance de ses habitants. L’Office de tourisme coordonne ce projet intitulé « Ami Chemin » avec pour fil conducteur, les sentiers de randonnées pédestres. Elle se décline en 12 épisodes et couvre l’ensemble des communes du territoire : 4 épisodes par an d’une vingtaine de minutes chacun, sur une durée de 3 ans.

Ainsi, dans les pas de Laurent CHARLIOT, le spectateur emprunte les sentiers de randonnée et part à la rencontre de personnes passionnées et engagées pour la mise en valeur de notre territoire.

Les 4 premiers épisodes ont été tournés cette année et seront diffusés tout au long de l’année 2024 :

- Mi-mars : Le sentier du Lac de la Bultière - Chavagnes-en-Paillers
- Fin mai : Les sentiers des Forêts - Les Brouzils et Sainte-Florence
- Début août : Le sentier du Vendrenneau - Saint-Fulgent
- Mi-octobre : Le sentier du Compère Guilleri - La Merlatière

Le projet prendra fin en 2026, avec la diffusion des 4 derniers épisodes consacrés aux itinéraires de randonnées des Brouzils, de La Copechagnière, d’Essarts en Bocage, de L’Oie et de Sainte-Florence.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

LE HALL : UN LIEU D'EXPOSITION

Le hall de la Communauté de communes est mis à disposition pour exposer les œuvres d'artistes amateurs ou professionnels, mais également d'associations dans des domaines très variés : peintures, photographies, sculptures... En 2023, de nouveaux artistes ont ainsi aménagé cet espace librement pour exposer leurs créations gratuitement, durant un ou deux mois.



Jacky GOUBAND - Nature & Lien >>



WEEK & STAGE

Depuis 2012, la Communauté de communes propose différents stages aux particuliers qui se déroulent le week-end, suivant des thématiques très variés : dessin, danses trad', couture, œnologie, photo, art floral... Ces stages sont assurés par des professionnels et sont accessibles aux habitants du territoire et hors territoire. Un livret est édité et distribué avec le magazine Info CC de janvier, pour un démarrage en mars de chaque année.

Cette année 17 thématiques différentes ont été proposées dont 3 nouveautés : cuisine santé, atelier osier et initiation au mur d'escalade.



CONCOURS PHOTO

Pour la 21^{ème} édition, deux thèmes aux choix étaient proposés : « La couleur rose » et « Le bois ». Ce concours a remporté cette année un très vif succès, avec 132 photographes amateurs qui ont adressé 368 photographies (90 photographes et 232 photos en 2022).

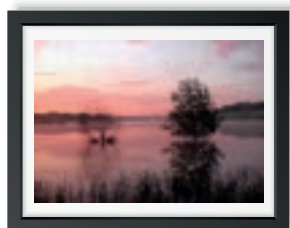


Le jury, composé des membres de la commission culture et du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme, s'est réuni le 18 mars 2023 et a désigné les gagnants. Des lots ont été attribués aux trois premiers de chaque catégorie, du territoire et hors territoire de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts. La cérémonie de remise des prix a eu lieu le jeudi 27 avril dans l'amphithéâtre de la Communauté de communes. Tous les participants étaient invités.

LES PREMIERS PRIX



Joris PROUTIERE,
Essarts en Bocage



Roland BIDEZ,
Les Brouzils



Michèle LAPORTE,
Chambretaud



Jean-Claude LATASTE,
Antony (92)

INTERVENTIONS MUSIQUE ET DANSE DANS LES ECOLES

Durant l'année scolaire, toutes les écoles du territoire du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts bénéficient des interventions musique et danse en collaboration avec le service Culturel Jeunesse de la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental.



Les interventions « musique et danse » sont destinées aux élèves du cycle 2 (CP - CE1 - CE2) et du cycle 3 (CM1 et CM2), à raison de 8 séances d'une heure par classe sur l'année scolaire, uniquement sur le temps scolaire et en présence de l'enseignant responsable de la classe. Les élèves du cycle 2 bénéficient de séances d'éveil musical, tandis que des ateliers thématiques en danse et musique sont proposés aux élèves du cycle 3.

Pour rappel, le Département apporte l'aide organisationnelle (recensement des besoins des écoles, recrutement des intervenants, suivi logistique et pédagogique...) et la Communauté de communes prend en charge la rémunération des intervenants, soit un budget de 35 948 €, pour l'année scolaire 2023-2024.



17

ÉCOLES



2 000

ÉLÈVES



5

INTERVENANTS

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

L'ESSOR CULTUREL DU RÉSEAU

À la demande des élus, les animations culturelles d'ampleur intercommunale organisées par le réseau se sont étoffées, pour venir compléter et enrichir les animations programmées par les équipes de bénévoles et de bibliothécaires municipaux.

En juillet, un auteur de littérature de jeunesse reconnu, Alex Cousseau, a été sollicité par le réseau pour proposer des animations dans 3 médiathèques : La Copechagnière, Saint-Fulgent et Les Essarts. Juste avant Noël, c'est la compagnie Les Ailes de Mademoiselle qui a été invitée pour deux spectacles, l'un à Saint-André-Goule-d'Oie et l'autre à Chauché.

Comme les années précédentes, le réseau des médiathèques a également impulsé et coordonné des temps forts d'animations, pour lesquels une communication commune a été réalisée :

« Les Nuits de la lecture » en janvier, « Partir en livre » en juin-juillet, « Le Mois du Film documentaire » en novembre et Noël en décembre.

Fin juin, le nouveau site internet du réseau des médiathèques a été mis en ligne après presque une année

de travail avec la société AFI, qui fournit aussi le logiciel professionnel des médiathèques. L'occasion a été saisie pour moderniser le logo du réseau, qui a été refait en interne par le service communication.

Le réseau a accompagné l'ouverture de la nouvelle médiathèque municipale de La Copechagnière. Inaugurée le 30 septembre, ce nouvel équipement offre aux habitants un espace moderne et chaleureux de 140 m².

Le réseau a également accompagné tout au long de l'année les mairies des Brouzils sur le projet architectural de la future médiathèque et de Chavagnes-en-Paillers sur l'écriture du Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) en vue d'une extension de la médiathèque.

Pour la deuxième année consécutive, une soirée conviviale dédiée aux bénévoles a été organisée en octobre, afin de les remercier et de favoriser les échanges. Elle a réuni une soixantaine de bénévoles de toutes les communes et s'est clôturée par le spectacle « Au bonheur de lire » du Théâtre des 7 lieues.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES EN QUELQUES CHIFFRES



Les structures

- 13 médiathèques
- accès GRATUIT



L'équipe

- 2 bibliothécaires intercommunales
- 7 bibliothécaires municipaux (Les Essarts, Saint-Fulgent, Chavagnes-en-Paillers)
- 194 bénévoles

Les fonds

- 50 990 livres empruntables
- 3 370 DVD empruntables
- 152 abonnements à des journaux/magazines
- 5 médiathèques proposent des jeux de société pour jouer sur place
- 5 176 achats de nouveaux livres et DVD (soit un taux de renouvellement de 9,8 %)



Les usagers

- 1 027 nouveaux inscrits
- 4 596 emprunteurs actifs (soit env. 16 % de la population du territoire)

Le retour au niveau d'avant la crise du Covid est proche (4 707 emprunteurs en 2019)

L'activité

- 149 300 emprunts
- 20 769 réservations

Le niveau d'avant la crise du Covid est dépassé (122 638 prêts en 2019).

En moyenne, les usagers empruntent plus de documents chacun ; le réseau les « fidélise » davantage.

- 15 440 prêts entre bibliothèques

Grâce à la circulation de la navette toutes les semaines, les prêts entre médiathèques ont presque triplé en 5 ans (6 014 en 2019). Le service est apprécié et plébiscité par les usagers.



COMMUNICATION

Le service communication travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services de la Communauté de communes. Il met en lumière les différentes actions des services à travers la conception de divers supports (site internet, magazines, journal d'information, réseaux sociaux, presse, flyers, livrets, événementiels, guides à vocation touristique/nouveaux arrivants).

Courant 2023, deux magazines ont été distribués aux habitants du territoire. Chaque revue est imprimée à 13 390 exemplaires. De nombreux sujets ont été traités : élaboration et approbation du projet de territoire, 3^{ème} édition d'un été musical et conté, campagne de communication autour de Karos et bien d'autres...

Le journal ACTU'CC a été édité en mai et en octobre 2023. Différents sujets ont été traités comme l'installation la signature de la convention CTG avec la CAF, la plantation d'arbres au siège de La Boulangère, les visites d'entreprises, les animations du réseau des médiathèques...

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée au sein du service communication de Roxane Guérin, chargée de communication. Roxane assure la conduite des projets digitaux (site internet et réseaux sociaux) et conçoit des supports de communication.



4 920

**ABONNÉS À LA PAGE
FACEBOOK
(contre 2 764 en 2022)**



901

**ABONNÉS À LA PAGE
LINKEDIN**



24 000

**VISITEURS SUR LE SITE
ccfulgent-essarts.fr**

LES TEMPS FORTS DE 2023

Suite à l'élaboration du projet de territoire, les élus ont souhaité mettre en œuvre une stratégie de communication, afin de favoriser le rayonnement du territoire, valoriser les actions intercommunales et faire connaître le panel de dispositifs. Cette stratégie permettra d'avoir une vision d'ensemble sur les actions de communication.

Pour ce faire, les élus ont sélectionné l'agence H, installée aux Herbiers. Quatre phases de travail ont été programmées : audit et diagnostic ; axes et stratégies ; plan d'actions et intentions graphiques. La première phase d'audit & diagnostique a été réalisée de septembre à décembre 2023. Une enquête citoyenne et des ateliers avec les élus et les agents ont été organisés, afin de comprendre au mieux l'environnement de la collectivité. Cette étude a permis de mettre en lumière les forces et les faiblesses du territoire, d'identifier les besoins des usagers, afin d'adapter au mieux la communication.

En parallèle de ce projet, le service communication a réalisé l'intégralité des éléments graphiques du portail des médiathèques : choix des visuels, colorimétrie, police de caractères....



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

INITIATION À L'ESCALADE

Dans le cadre du projet de territoire, les élus ont souhaité développer un programme sportif, ouvert et accessible à tous. Dans cette perspective, ils ont proposé aux classes de CM1 et CM2 des séances d'initiation à l'escalade à l'ensemble des élèves. Les séances se sont déroulées dans la salle HIS&O' à Chavagnes-en-Paillers, avec une prise en charge du transport et de l'encadrement par la collectivité.



DONNER UNE SECONDE VIE AUX MATÉRIELS DE SPORT ET DE LOISIRS

Une collecte solidaire d'articles de sport et de loisirs a été organisée. Les articles donnés (textiles, chaussures, gants, raquettes, ballons, vélos, kimonos...) ont été triés pour être vendus le samedi 2 septembre, devant le Super U de Saint-Fulgent.

Lors de cette vente, Isabelle Bourasseau, animatrice «Prévention routière» a proposé un temps de sensibilisation à la réparation du vélo et à la sécurité routière.



TERRE DE JEUX 2024 : UN LABEL POUR PROMOUVOIR LE SPORT

La Communauté de communes et ses 10 communes membres ont obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » lancé dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 à destination des collectivités territoriales et des structures du mouvement sportif.

Les collectivités labellisées s'engageaient à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux auprès de leurs habitants, dans le respect de la Charte Olympique et de la charte éthique de Paris 2024.

Le label « Terre de Jeux » a pour ambition de mettre plus de sport dans le quotidien, de le rendre accessible à tous. Il facilite l'animation au sein de nos territoires, recrée du lien et de la convivialité. Il s'agit d'un outil de promotion du sport et d'attractivité du territoire

La labellisation nationale « Terre de Jeux 2024 » comporte une labellisation départementale « Vendée Terre de sports ». Cette déclinaison a permis d'accéder à un catalogue de manifestations et d'animations proposées par le CDOS (Comité départemental olympique et sportif). Pour s'inscrire dans cette dynamique, un groupe de travail, issu de la commission sport, a été constitué pour choisir des manifestations et des animations à mettre en place à l'échelle intercommunale ou communale.



ET AUSSI...

- Traçage d'un terrain futsal à Saint-André-Goule-d'Oie :
- Début des travaux à la salle de La Copechagnière
- Installation des ombrières à la salle HIS&O'



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

CENTRE AQUATIQUE AQUA°BULLES À SAINT-FULGENT

Depuis l'ouverture du centre aquatique, la gestion des consommations énergétiques est au cœur des préoccupations avec :

- le maintien des températures dans les bassins, malgré la crise énergétique
- le changement des luminaires du bassin, avec un passage en led -25 000 kw
- la réduction du circuit d'eau chaude sanitaire (ECS), avec une réduction de 32 000 kw d'énergie, soit une baisse de 50%
- la mise en place d'axone récupérateur de calories sur les eaux grises (eau de bassin), avec un objectif de 50% de l'eau chauffé par les axones
- la mise en place d'un nouveau système d'alimentation d'eau des pédiluves par les axones, avec la réutilisation de l'eau des bassins devenue froide dans les pédiluves
- la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le parking



ENTRÉES

11 % sont des scolaires



SCOLAIRES



CHIFFRE D'AFFAIRES



INSCRITS À L'ÉCOLE DE NATATION

Enfants et adultes

PISCINE OASIS À ESSARTS EN BOCAGE

Réussite de la fête de l'école de natation

La fête de l'école de natation a été un franc succès, avec la participation de plus de 400 personnes. Cet événement a permis de rassembler les élèves, les familles et le personnel dans une ambiance conviviale et festive.

Mise en place d'un cours pour les plus de 60 ans

En collaboration avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et l'association Siel Bleue, un cours spécialement destiné aux personnes de plus de 60 ans a été créé. Ce cours vise à promouvoir l'activité physique et le bien-être chez les seniors de la communauté.

Mise en place d'un partenariat avec le CHD de Vendée

Un partenariat a été mis en place avec l'association «Gymlib» pour le personnel du CHD de Vendée. Plusieurs horaires de cours sont proposés en journée afin de répondre plus facilement aux contraintes horaires du personnel médical.



ENTRÉES

48 % sont des scolaires



CHIFFRES D'AFFAIRES

+6 % par rapport à 2022





PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

CRÈCHE À PETITS PAS

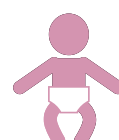
Dans un environnement pensé et aménagé avec soin, les professionnels de la petite enfance veillent au bien-être des enfants, à leur éveil et à leur épanouissement. La structure collective permet d'accueillir, du lundi au vendredi, de manière régulière, occasionnelle ou d'urgence, les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, non scolarisés.

La capacité d'accueil est de 30 places, dont 25 en accueil régulier. 15 professionnelles sont employées par la structure : 10 auprès des enfants et 2 agents d'entretien. Au cours de l'année 2023, l'équipe a accueilli 13 stagiaires.



10

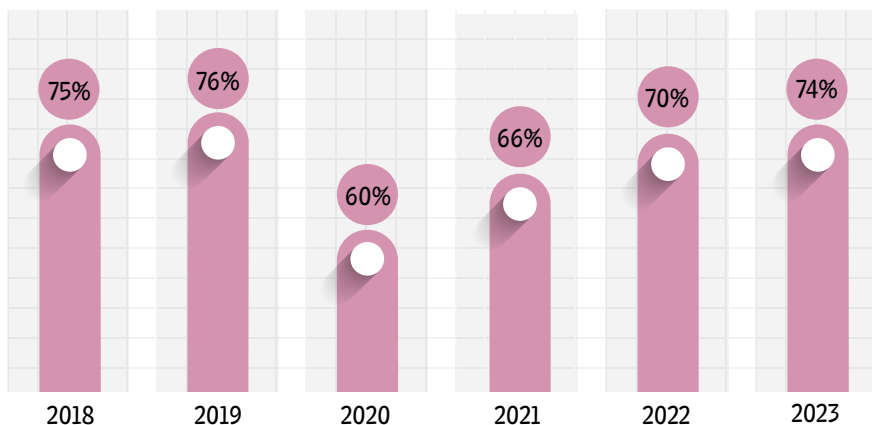
PROFESSIONNELLES



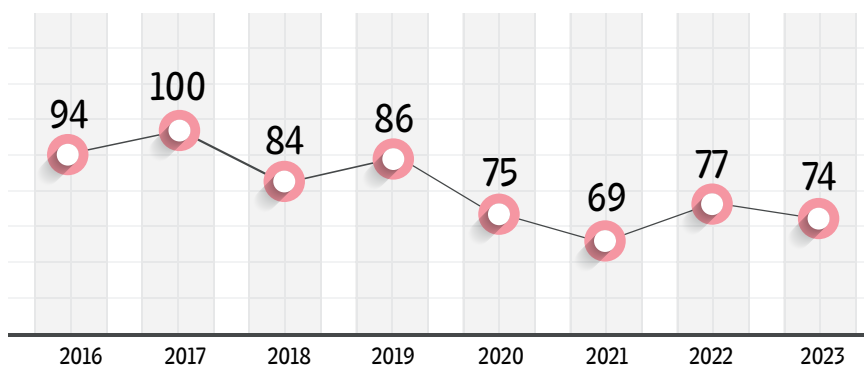
30

PLACES

TAUX D'OCCUPATION



NOMBRE D'INSCRITS



LES TEMPS FORTS 2023

L'une des premières grandes nouvelles de cette année a été le **CHANGEMENT DE NOM**. Ce qui était autrefois connu sous le nom de « multi-accueil » est désormais officiellement appelé « crèche », une dénomination plus claire et représentative des missions de la structure.

Le **PROJET PISCINE** mis en place en 2022, s'est prolongé sur l'année 2023, en partenariat avec le centre aquatique Aqua°Bulles. Ainsi un groupe, entre février et avril, soit 5 enfants du groupe des trotteurs (de 1 an^{1/2} à environ 2 ans) a chacun pu bénéficier de 4 séances à la piscine.



Le 10 juin 2023, la crèche « À Petits Pas » fêtait ses **10 ANS D'OUVERTURE**. C'est autour de différentes animations (manège à pédales, jeux en bois, structure gonflable, maquillage, sculpture de ballons...) que les enfants accueillis pendant ces 10 années ont pu retrouver le lieu où ils ont effectué leurs premiers pas dans la vie en collectivité. Cela a également été l'occasion pour d'autres familles de découvrir ce lieu d'accueil intercommunal, de le visiter et de rencontrer l'équipe éducative.



La **FÊTE DE L'HIVER** a eu lieu le 8 décembre 2023. Lors de cette édition, un spectacle « Balade en forêt des sons » a été présenté par la compagnie Nomade. Les 24 enfants présents ont pu profiter d'un temps de poésie, de musique, d'enchantement et même d'humour pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

La **RÉUNION DE PARENTS** qui s'est déroulée en septembre 2023 a réuni 13 familles. Elle était animée par les référentes de chaque section autour des questions des parents et des thématiques liées à chaque âge (alimentation, sommeil, conflits entre enfants, autonomie...), mais aussi autour des projets menés dans la structure.

Le **PARTENARIAT AVEC LA MÉDIATHÈQUE** de Saint-Fulgent s'est poursuivi, avec la mise en place d'une séance « bébés lecteurs » par mois réservée au groupe des explorateurs (2 à 3 ans).

Le **PROJET « LIRE ET FAIRE LIRE »** a été maintenu en 2023, grâce aux 4 bénévoles retraitées qui se relaient les mardis matin pour venir raconter des histoires aux enfants de chaque section. Ces bénévoles ont également accompagné les enfants lors de sorties (piscine, médiathèque, Mare aux fées...).



DEUX JOURNÉES PÉDAGOGIQUES rassemblant l'ensemble de l'équipe petite enfance (crèche et Relais Petite Enfance) ont eu lieu en 2023 :

- Le 27 mars, l'équipe a suivi une formation animée par Xavier, un intervenant de Kinéloire. Ce kinésithérapeute a pu échanger autour des TMS, (troubles musculosquelettiques) et ainsi les conseiller dans leur pratique au quotidien pour les reconnaître, les prévenir et au mieux les éviter.
- Le 20 octobre, un travail de réflexion sur le livret d'accueil a été initié. Lors d'une matinée, les professionnelles ont travaillé en petit groupe imaginer ce nouveau livret destiné aux familles. Ce travail a mis en lumière les objectifs premiers les valeurs qu'elles souhaitaient y intégrer. L'après-midi a été consacré au premier temps de cohésion intercommunal.

LE RELAIS PETITE ENFANCE À PETITS PAS

Le Relais Petite Enfance est un service de proximité, gratuit et neutre à destination des parents, futurs parents, assistants maternels et professionnels de la garde à domicile.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Le Relais Petite Enfance est le lieu de référence pour les parents à la recherche d'un mode de garde. Les animatrices les informent de l'existence de tous les modes de garde, collectifs et individuels, privés et publics, sur le territoire intercommunal et les accompagnent dans leur choix, en fonction de leurs besoins et leurs attentes.

Pour les parents qui font le choix de l'accueil individuel chez un assistant maternel, le Relais Petite Enfance est également un lieu ressource pour recevoir des informations d'ordre administratif liées à leur statut de parents employeurs.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE LA GARDE INDIVIDUELLE

Tout au long de l'année, le RPE propose des matinées d'éveil à destination des assistants maternels, accompagnés des enfants qui leur sont confiés.

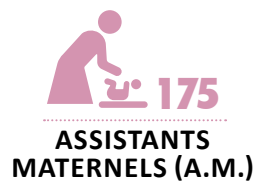
Ces matinées sont à la fois des temps d'éveil, de socialisation pour les enfants et des temps de professionnalisation pour les assistants maternels où l'occasion est donnée d'observer les enfants et d'échanger entre professionnels autour des pratiques quotidiennes.

En 2023, 21 séances d'éveil musical, animées par une musicienne, puis un musicien à partir de septembre 2023, ont eu lieu sur l'ensemble des communes.

Le service a également mené un projet autour de l'alimentation du jeune enfant. À cet effet, 6 ateliers sur l'alimentation, animés par une nutritionniste, ont été organisés. En parallèle, 2 matinées motricité et 12 matinées d'éveil en extérieur ont également été proposées aux assistants maternels. Ils ont été 105 en 2023 à participer au programme des matinées d'éveil.



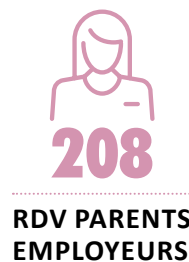
dont



dont



dont



FORMATION CONTINUE

Le Relais Petite Enfance s'est engagé dans le parcours de formation continue des professionnels de l'accueil individuel. Pour l'année 2023-2024, 5 formations ont eu lieu sur le territoire du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts : préparation du certificat SST, prendre soin de soi et éviter l'épuisement professionnel, comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien...

Pour renseigner les familles et les professionnels sur le départ en formation, les démarches associées et les formations organisées sur le territoire, un livret sur la formation continue a été élaboré.



MATINÉES MOTRICITÉ

En 2023, les matinées motricité ont vu le jour au Dojo à Saint-Fulgent et à la salle HIS&O à Chavagnes-en-Paillers. Ces matinées sont animées par les deux animatrices du RPE qui proposent aux assistants maternels et aux enfants, des temps de découvertes sensorielles et motrices.



CONFÉRENCE TOUT PUBLIC

En mars 2023, le Relais Petite Enfance a organisé une conférence sur les troubles du neuro-développement (TND) en partenariat avec l'AVDIPE et le pôle ressources handicap de Vendée. Au total, 80 personnes (parents, professionnels, enseignants...) ont été informées et sensibilisées aux différents TND (signes d'alerte, intérêt d'un repérage précoce, parcours pour une prise en charge adaptée...).

LES TEMPS FORTS 2023

OFFRE D'EMPLOI

En octobre 2023, le Relais Petite Enfance a mis en place un nouveau service à destination des parents et futurs parents à la recherche d'un assistant maternel. Ils sont invités à remplir un formulaire « offre d'emploi » sur lequel est précisé leur besoin (type d'accueil souhaité, jours et horaires d'accueil, secteur de recherche, âge de l'enfant, coordonnées...).

Ce formulaire est ensuite transmis par mail aux assistants maternels concernés par la recherche et ayant accepté au préalable ce fonctionnement. Les assistants maternels disponibles et intéressés par la demande peuvent alors contacter eux-mêmes les parents pour leur proposer un accueil.

OBJECTIFS :

- Améliorer la mise en relation entre les parents et les assistants maternels
- Faciliter les démarches des familles à la recherche d'un mode d'accueil individuel (accueil régulier, occasionnel ou dépannage/remplacement)
- Repositionner le rôle de chacun : les parents sont les employeurs et les professionnels sont les salariés.



PRÉVENTION ROUTIÈRE

La gestion de l'éducation routière sur l'ensemble des communes du territoire est assurée par la Communauté de communes. L'animatrice intervient dans 17 écoles primaires (du CP au CM2), 4 collèges (de la 6^{ème} à la 4^{ème}) et une Maison Familiale Rurale (MFR) en 3^{ème}.

Les séances proposées dans les écoles font référence au programme scolaire où l'éducation routière y est obligatoire.

Les objectifs sont d'amener les élèves à connaître et comprendre leur environnement, pour s'y déplacer en sécurité et en autonomie.



Les thèmes abordés

- **CP** : Le passager voiture, la rue, la maniabilité du vélo
- **CE1 et CE2** : le passager du car, le piéton, rouler à vélo en milieu protégé
- **CM1 et CM2** : les matières pour être vu, le casque, rouler en milieu réel
- **6^{ème}** : la sécurité dans le car, protéger et alerter en cas d'accident, les matières pour être vu
- **5^{ème}** : préparation à l'ASSR (le cyclomoteur, les équipements du cyclomoteur, l'alcool, analyser des accidents de cyclomoteurs)
- **4^{ème}** : initiation à la conduite du cyclomoteur thermique et électrique
- **3^{ème} MFR** : l'accidentologie, l'alcool, les stupéfiants, les nouveautés en termes de réglementation



3 549

ÉLÈVES



265

ÉLÈVES INITIÉS À LA CONDUITE DE CYCLOMOTEUR



40

VÉLOS DE COLLÉGIENS CONTRÔLÉS

EN PARTENARIAT AVEC LA GENDARMERIE



630

ÉLÈVES (classe de CM) ONT RÉALISÉ UNE SORTIE

LES TEMPS FORTS 2023

Lancement du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) sur la commune d'Essarts en Bocage, programme instauré par le gouvernement. Ce dernier vise à promouvoir l'apprentissage du vélo et à renforcer la sécurité routière pour les jeunes. Lancé dans le cadre de la politique de mobilité durable, ce dispositif vise à encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport écologique et actif.

501 élèves de 6^{ème} ont été sensibilisés à la sécurité dans le car, avec la mise en œuvre d'un exercice pratique d'évacuation, en partenariat avec le service Aléop du Conseil Régional.

Quatre draisiennes ont été mises à disposition dans les classes maternelles pour une durée de 3 semaines.

Un atelier «réparation chambre à air» et «information sur les équipements du vélo» a été proposé, lors de la vente éphémère d'articles des sports, organisée par le pôle « Attractivité et vie locale» de la Communauté de communes.

Finale intercommunale et rencontre départementale

La finale intercommunale a été organisée à Chavagnes-en-Paillers. 34 participants présents ont concouru sur une épreuve théorique et une épreuve pratique.

La rencontre départementale a eu lieu à Luçon. 6 enfants du territoire étaient sélectionnés parmi une trentaine d'élèves vendéens. Ils ont évolué sur une épreuve de maniabilité, une épreuve théorique et un circuit en milieu réel.

QUELLES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE TRANSPORT ?

La Communauté de communes gère le transport scolaire pour les collèges d'Essarts en Bocage.

En tant qu'organisatrice de second rang, la Communauté de communes est également le relais local du Conseil Régional et gère en relation avec le transporteur :

- les demandes de création ou de modification d'arrêts,
- la conception des circuits,
- le suivi du transport scolaire au quotidien : relations avec les parents, sécurité, respect du règlement, concertation avec les établissements scolaires et les transporteurs
- les actions de sensibilisation et de prévention avec le transporteur, aux collèges et aux abords des cars



- Communes bénéficiant du transport scolaire vers les collèges d'Essarts en Bocage

LES TEMPS FORTS 2023

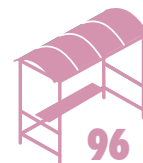
Dans un contexte toujours en tension sur les métiers de conduite de cars, une légère amélioration s'est fait ressentir fin 2023. Des actions de prévention ont été réalisées à l'initiative des services Prévention Routière et Transport Scolaire afin de rappeler les règles de bonne conduite et consignes à respecter en cas d'évacuation. Dans la continuité des actions menées en primaire, l'objectif de ces prochaines années est de sensibiliser l'ensemble des élèves des collèges.



COLLÈGES



COLLÉGIENS



ARRÊTS DE CAR



CIRCUITS



**SIMULATIONS
D'ÉVACUATION
D'UN CAR**



COMMUNES

TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT

TRAVAUX

RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE DE CHAUCHÉ

Le chantier de réhabilitation de l'ancien presbytère de Chauché a été lancé en 2023 avec la construction de 4 logements et de 2 ateliers destinés aux activités associatives de « L'Outil en Main ». Outre l'amélioration de l'offre en logements sur le territoire, cette opération valorise un élément patrimonial au cœur du bourg de Chauché, à proximité directe de l'église.

L'architecture du bâtiment a été préservée, avec ses entourages de fenêtres en pierre et ses éléments maçonnés typiques. La gestion locative des appartements sera assurée par Vendée Habitat. Le montant des travaux est de 852 170 € (participation de l'État : 207 964 €, de la Région : 158 836 € et du Département de la Vendée : 97 000 €).



LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA SALLE DE SPORT DE LA COPECHAGNIÈRE

La commune a lancé les travaux de réhabilitation et d'extension de la salle de sport existante. Ce projet est soutenu par la Communauté de communes : elle financera via un fonds de concours, les coûts liés à la mise en place de l'activité roller-hockey, sport unique sur le territoire.

L'objectif est de pouvoir accueillir ce sport, en plus des usages habituels, et d'améliorer le confort global de la salle : création de nouveaux vestiaires et d'un hall d'accueil propice à l'organisation de moments de convivialité.



ESPACES PUBLICS ET VOIRIES COMMUNAUTAIRES

Afin d'accueillir au mieux les entreprises sur notre territoire, des aménagements ont été réalisés sur les zones d'activités de l'Hermitage à Bazoges-en-Paillers et de la Promenade à Chavagnes-en-Paillers. Au programme des travaux : aménagements de voirie, création de lots, desserte de réseaux, création de bassins d'orage et de réserve incendie.

Aussi, un diagnostic des 20 km de voiries communautaires a été réalisé par un prestataire indépendant. Ces dernières sont dans un état correct, mais des secteurs sont à traiter en priorité, comme la voie d'accès à l'entreprise GESLIN ou dans la zone des Landes, à L'Oie.



PLAN CLIMAT

La Communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cette démarche est avant tout un projet de développement durable du territoire. C'est une réponse locale aux enjeux globaux du climat.

À la fois stratégique et opérationnel, ce plan prend en compte les dimensions climat-air-énergie dans leur ensemble : réduction des Gaz à Effets de Serre, adaptation au changement climatique, diminution de la consommation énergétique, amélioration de la qualité de l'air et développement des énergies renouvelables. Ce projet évolutif s'inscrit sur une durée de 6 ans.

Dans le cadre de ce dispositif, un diagnostic sur les consommations et productions d'énergies, ainsi que sur la vulnérabilité du territoire a été réalisé. Ce dernier a permis de définir un programme d'actions s'adressant à tous les acteurs du territoire :

- Les habitants
- Les entreprises
- Les collectivités

À travers ce plan climat, les élus souhaitent assurer un cadre de vie sain aux habitants du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts.

Dans la mise en œuvre du dispositif, la Communauté de communes poursuit ses actions, s'adressant à tous les acteurs du territoire : citoyens, entreprises, collectivités.

LES CHANTIERS LANCÉS EN 2023

- la gestion optimisée de l'énergie avec la rationalisation de l'éclairage public,
- la promotion des énergies renouvelables,
- les programmes de sensibilisation à travers les écoles (programmes WATTY, programme Savoir Rouler à Vélo) et autres fresques éducatives.

Une étude a été réalisée pour élaborer **un schéma directeur des modes actifs de déplacement**, visant à encourager les déplacements piétons et vélos. Parallèlement, des efforts sont déployés pour développer le covoiturage afin de réduire les déplacements individuels en voiture.

LES TEMPS FORTS 2023

- Semaine européenne de la réduction des déchets en novembre 2023
- Webinaires écomobilité : écoconduite, se déplacer sur le territoire, le vélo et intro au code vu du guidon
- Promotion du covoiturage lors de la semaine européenne de la mobilité en septembre 2023



La Communauté de communes se concentre aussi sur la valorisation des espaces naturels, avec des projets d'éco-pâturage et de renaturation, ainsi que sur l'accompagnement à la rénovation des bâtiments, via un guichet de l'habitat. Enfin, elle favorise l'économie circulaire pour une gestion plus durable des ressources.

Ces actions montrent l'engagement de la Communauté de communes pour une transition écologique réussie en mobilisant l'ensemble du territoire.

PROGRAMME WATTY : SENSIBILISATION SCOLAIRE À L'ÉCOLOGIE

La Communauté de communes a proposé aux écoles du territoire de participer au programme national Watty, financé en partie par la collectivité. Cette année, 8 écoles ont répondu positivement à l'invitation de la collectivité, ce qui représente 49 classes de la TPS au CM2, soit 1 155 élèves sensibilisés aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique.



MOBILITÉS

Afin de répondre aux enjeux de déplacements et de mobilité durable dans un territoire rural, la volonté de développer le covoiturage et la pratique des modes actifs (piétons, vélos) a été actée comme prioritaire, par les élus du territoire.

La Communauté de communes, lauréate du programme Ademe - AVELO2, s'est lancée dans l'élaboration du Schéma Directeur des Modes Actifs. L'objectif est de planifier dans les années à venir, les axes stratégiques des déplacements multi-modaux alternatifs à la voiture individuelle (mélangeant covoiturage, vélo, marche à pied, transports) et relier les pôles générateurs de déplacements (communes, ZAE, complexes sportifs et culturels).

Cette démarche est réalisée en concertation avec l'ensemble des communes pour permettre une cohérence entre les aménagements à prévoir et les déplacements.

Ce challenge est ambitieux mais nécessaire, afin de diminuer significativement notre impact lié au transport. Un changement progressif de nos mentalités sur nos déplacements du quotidien doit se mettre en marche, primordial face à nos enjeux climatiques et indispensable pour les générations futures.

AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO (2023) :



PROGRAMME «SAVOIR ROULER À VÉLO» (ÉLÈVES DU PRIMAIRES) :

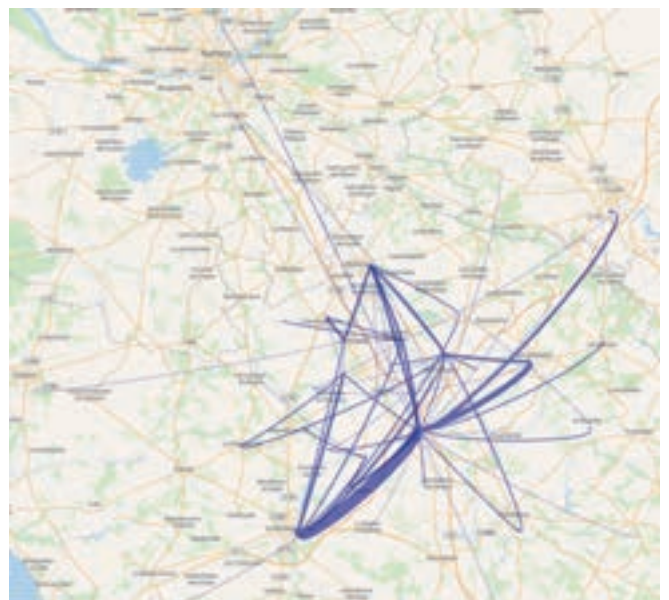


COVOITURAGE 2023 :

- **31 213** covoiturages réalisés (*5 fois plus de covoiturage en 2023 qu'en 2022*)
- **136** tonnes de CO2 économisés en 2023 (*contre 27 tonnes en 2022*)
- Taux d'occupation des covoitureurs : **2.13%**
- Top 5 des trajets les plus covoiturés :
 - 1 - Essarts en Bocage - La Roche-sur-Yon
 - 2 - Essarts en Bocage - Les Herbiers
 - 3 - Les Herbiers - Saint-Fulgent
 - 4 - Essarts en Bocage - Essarts en Bocage
 - 5 - Essarts en Bocage - Montaigu-Vendée

Données issues de [l'Observatoire nationale du covoiturage](#)

FLUX DE TRAJETS DE COVOITURAGE



DÉCHETS

GESTION DES DÉCHETS

Aujourd'hui, le tri des déchets est devenu indispensable afin de préserver notre environnement et limiter l'augmentation des coûts. La collecte des déchets s'effectue soit en porte à porte (ordures ménagères et emballages) soit dans les points d'apport volontaire.



DÉCHETS : SYNTHÈSE DES INDICATEURS

Des points positifs

- une poursuite de la baisse de production des ordures ménagères par habitants
- Une diminution des verres et du papier en points d'apport volontaire
- Une très forte baisse des déchets ultimes en déchèteries

Des points de vigilance

- Un tonnage de bois collecté par habitant toujours très important, et au dessus des moyennes départementales
- Une augmentation des déchets végétaux

BUDGETS DÉCHETS 2023

DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
104 456 €



RECETTE
D'INVESTISSEMENT
(SUBVENTION,
AUTOFINANCEMENT)
483 706 €

DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT
1 665 104 €



RECETTES DE
FONCTIONNEMENT
(REDEVANCE)
2 098 563 €

ET AUSSI...

La mise en place d'un plan canicule, harmonisé avec les territoires voisins : en cas de déclenchement d'une vigilance orange, les horaires de déchèteries sont adaptés.

La poursuite des études pour la construction de la nouvelle déchèterie :

- Définition de la zone d'implantation la plus propice, parc d'activité des Chênes, à Chavagnes en Paillers,
- Choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la poursuite des études (2024), et le chantier de construction (2025).



ASSAINISSEMENT

MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA STATION DE SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE

En 2023, l'aménagement du site a été finalisé avec les curages des derniers bassins de la lagune 2 et 3. L'investissement de ce nouvel équipement est de 1 400 000 euros et permet ainsi de répondre aux différents besoins de la commune, à l'augmentation de la population et aux nouvelles réglementations.



VALORISATION : UN PROJET NOVATEUR

Le territoire compte 22 stations d'épurations qui produisent entre 250 et 300 tonnes de boues chaque année. Cependant, depuis 2019, la collectivité fait face à des difficultés d'évacuation et de stockage des boues d'assainissement. Les élus ont lancé une étude pour trouver des pistes d'amélioration.

Après échanges avec l'ensemble des acteurs (agriculteurs, DDTM...), la collectivité a conclu à la mise en œuvre d'une stratégie et lancé l'élaboration d'un plan d'épandage intercommunal de 900 ha à l'échelle du territoire, avec la participation d'agriculteurs engagés. Les 15 kg de boues produits par an et par individu sont épandus localement et ainsi valorisés pour différentes cultures.

La collectivité a d'ailleurs été récompensée par le réseau IDEAL (plateforme collaborative du domaine public) pour ce projet ambitieux. Elle termine sur le podium dans la catégorie «Environnement» pour le prix «Performance».

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA STATION L'OIE/ SAINTE-FLORENCE

Devenue vieillissante et sous dimensionnée, la station de L'Oie/Sainte-Florence, construite en 1989, ne correspondait plus aux normes environnementales. C'est pourquoi, un nouvel équipement est en construction afin de répondre aux besoins de la population. Moderne et fonctionnel, il permettra de traiter les effluents de 2 600 habitations, contre 1 600 auparavant.



Les travaux ont débuté en mars 2023. La première étape fut de créer une zone d'accès et de terrasser les différents ouvrages. Le chantier s'est poursuivi avec la construction des différents bassins et bâtiments.

Aussi, la Communauté de communes a opté pour un traitement par boues activées. Ce procédé permet de nettoyer les eaux usées grâce à des bactéries qui éliminent naturellement l'azote et le phosphore. Les eaux épurées seront ensuite dirigées vers une zone végétalisée, avant de rejoindre le cours d'eau. Cette nouvelle installation aura une durée de vie de 25 à 30 ans ; un investissement nécessaire pour garantir un traitement des eaux usées correct et répondre aux exigences réglementaires et environnementales.

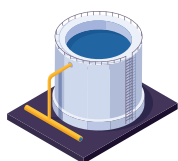
ET AUSSI...

Participation à la rencontre départementale des acteurs de l'assainissement non collectif en Vendée, organisée à la Chaize le Vicomte, dans le cadre de la charte pour un ANC de qualité en Vendée.



10 113

ABONNÉS



70

POSTES DE
RELEVAGES



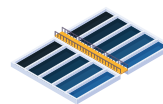
220

KM DE RÉSEAUX
D'EAU USÉES



411

CONTRÔLES
RÉALISÉS



23

STATIONS DE
TRAITEMENT



1 429 608

M³ TRAITÉS
EN 2023

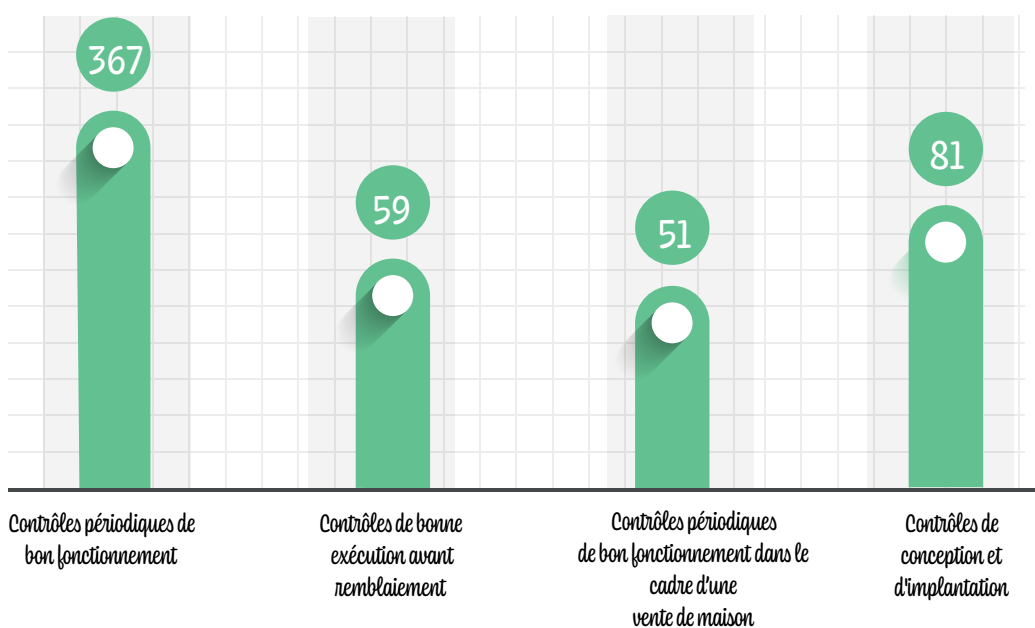
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Quand une habitation n'a pas la possibilité d'être raccordée à un réseau collectif de collecte des eaux usées, celle-ci doit disposer d'une installation d'assainissement non collectif (appelée aussi assainissement individuel). Il s'agit d'une solution garantissant une bonne élimination de la pollution, à un coût acceptable.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été créé par la Communauté de communes (en application de la loi sur l'eau de 1992) pour contrôler et veiller au bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel. Les contrôles sont réalisés par un prestataire extérieur. Il informe, conseille et accompagne les usagers dans leur démarche de mise aux normes ou de réalisation d'installations neuves.



NOMBRE DE CONTRÔLES PAR CATÉGORIE EN 2023



BUDGETS ASSAINISSEMENT 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
(REDEVANCE ET TAXE)

2 044 174 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT
(SUBVENTIONS ET AUTOFINANCEMENT)

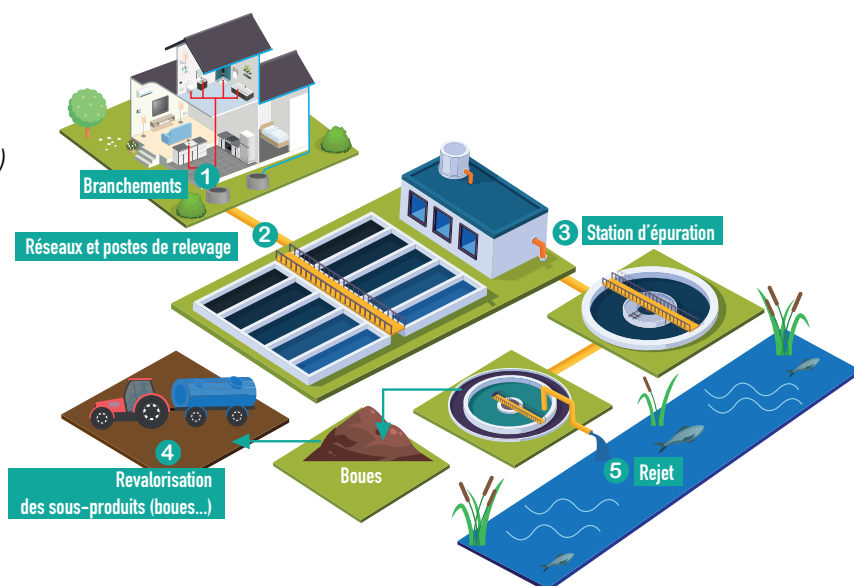
3 028 897 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 691 140 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
(CONSTRUCTIONS EQUIPEMENTS)

2 000 396 €





SOCIAL ET SANTÉ

CIAS DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS

Le CIAS du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts est un établissement public administratif intercommunal qui anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire de la Communauté de communes. L'objectif est de développer différentes actions en matière de santé publique et en faveur des personnes âgées, avec l'intervention du service « Prévention Seniors ».

Le CIAS est administré par un Conseil d'administration qui est présidé par le Président de la Communauté de communes.

Les compétences du CIAS sont les suivantes :

- la gestion des EHPAD La Roseraie (Chauché) et Le Chêne d'Or (Les Brouzils),
- l'élaboration, l'animation d'un schéma territorial de santé et la mise en œuvre de ses actions,
- le soutien technique, financier aux actions d'intérêt communautaire en matière de santé publique,
- les soutiens, participations financières pour la mise en œuvre d'actions et/ou de coordinations gérontologiques.

LES TEMPS FORTS 2023

- Lancement d'une étude architecturale pour la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Fulgent avec pour objectifs l'amélioration énergétique, la réponse aux besoins de la population et des praticiens.



PRÉVENTION SENIORS

Le CIAS développe des actions de prévention en partenariat avec les acteurs du territoire : communes, associations, services à domicile, établissements d'accueil, professionnels de santé...

Ces actions de prévention pour les personnes de 60 ans et plus, se déclinent sous forme d'ateliers collectifs, d'après-midi, de conférences. Elles permettent de se ressourcer, d'entretenir des relations sociales, de trouver des réponses aux difficultés du moment, d'avoir des informations pour envisager sereinement l'avenir.

L'ensemble des actions est présenté dans l'agenda seniors, publié en janvier et en juillet. Celui-ci est distribué dans toutes les communes du territoire et disponible sur le site de la Communauté de communes.



31

ATELIERS SENIORS



303

PARTICIPANTS



8

CINÉ SENIORS

À noter que le Réseau d'entraide numérique, a eu le plaisir d'accueillir 23 participants tout au long de l'année. Grâce à l'engagement de 9 seniors bénévoles encadrants, 70 permanences ont été organisées. Cette belle dynamique a permis de réaliser 190 accompagnements individuels dédiés à l'apprentissage numérique des seniors, offrant ainsi un soutien personnalisé et adapté à chacun.

LES TEMPS FORTS 2023

Deux représentations théâtrales « Suzanne » : cette pièce intergénérationnelle raconte l'histoire d'une rencontre entre deux générations que tout oppose. Le public a pu assister à un spectacle rempli d'humour, de poésie et de tendresse, suivi d'un débat animé par un psychologue. Ces rencontres ont connu un énorme succès.

Les représentations se sont déroulées sur les communes de Sainte-Florence avec 320 participants et de Saint-Fulgent, avec 370 participants. Le public était composé de seniors à domicile, en établissements, de professionnels, de jeunes en formation et de foyers des jeunes.

PROJET SOCIAL

SIGNATURE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts s'est engagé dans l'élaboration d'un projet social afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles, des jeunes et des seniors.

La CTG remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Ce dernier a permis, notamment, d'obtenir des financements pour la crèche A Petits Pas à Saint-Fulgent, le Relais Petite Enfance ou bien pour la coordination de ces services. Les communes bénéficiaient également de Contrat Enfance Jeunesse pour des actions en lien avec la jeunesse ou bien pour les structures d'accueil. Ces contrats sont aujourd'hui arrivés à échéance. La CTG constitue à ce titre, la nouvelle feuille de route de la politique sociale sur le territoire. Elle se concrétise par la signature d'un contrat, pour une période de 5 ans, entre la CAF et la collectivité.

La CTG est donc un moyen de construire, de consolider et de développer des projets spécifiques répondant aux besoins de la population. L'objectif est de favoriser les solidarités intergénérationnelles et d'assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité.

LANCEMENT DU RÉSEAU PARENTALITÉ



Jeudi 7 septembre 2023, la Communauté de communes et la Caf de Vendée ont lancé officiellement le réseau parentalité du Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts, appelé également RÉAAP (Réseau

d'Écoute, d'Accompagnement et d'Appui à la Parentalité), en organisant une première rencontre, en présence des acteurs locaux et des partenaires de la parentalité. En effet, de nombreux parents rencontrent des difficultés pour trouver l'information et s'orienter vers les services adaptés. Ce réseau parentalité a pour objectif de renforcer



l'interconnaissance entre les acteurs de la parentalité, de coordonner les initiatives, de permettre les échanges d'idées et la mise en place de projets à destination des familles.

ANIMATION JEUNESSE : LA POOL PARTY



Un groupe d'animateurs jeunesse s'est constitué sur le Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts. Le lancement de cette dynamique jeunesse est une volonté issue du projet de territoire, dans le but de soutenir et d'accompagner les animateurs jeunesse dans leurs fonctions et de développer des actions en direction des adolescents. Le 26 octobre 2023, les structures jeunesse se sont associées à la Communauté de communes pour proposer une Pool party. Elles ont ainsi privatisé la piscine Aqua°Bulles à Saint-Fulgent et proposé à 214 jeunes du territoire, encadrés par une équipe de 28 animateurs, de passer une soirée disco... dans l'eau ! Au programme : DJ et structures gonflables. Cette soirée originale était la première activité mutualisée du collectif d'animateurs jeunesse.



PAYS
SAINT-FULGENT
LES ESSARTS

"Rayonnant par **nature**!"

**Communauté de communes du
Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts**

2 rue Jules Verne | 85250 SAINT-FULGENT

Tél. 02 51 43 81 61
contact@ccfulgent-essarts.fr
www.ccfulgent-essarts.fr